



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

19^e séance plénière

Samedi 16 septembre 2000, à 15 heures
New York

Président : M. Holkeri (Finlande)

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne tout d'abord la parole au chef de la délégation du Luxembourg, S. E. M. Hubert Wurth.

M. Wurth (Luxembourg) : Mme Lydie Polfer, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, regrette d'avoir dû écarter son séjour à New York et elle m'a demandé de présenter ce discours à sa place.

Le Sommet du millénaire nous a apporté les témoignages des chefs d'État et de gouvernement et cette rencontre exceptionnelle aura été l'occasion d'une relance de l'engagement dans notre Organisation. Davantage d'efforts communs deviendront possibles pour assurer la liberté de bénéficier de conditions de vie correctes à tous les citoyens, et d'ouvrir la voie à l'épanouissement des individus et à leurs communautés.

Nos meilleurs vœux accompagnent les félicitations que nous adressons au nouveau Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Harri Holkeri. Notre gratitude est acquise à son prédécesseur, S. E. M. Theo-Ben Gurirab, pour la vigueur de sa présidence.

Le Secrétaire général a inlassablement mis en évidence l'urgence d'agir par la capacité d'innover et d'assurer un rythme soutenu à la marche de l'Organisation universelle. Lui aussi reçoit nos félicitations et surtout, nous aimerions l'encourager à persévérer.

Mes propos d'aujourd'hui prendront appui sur le message luxembourgeois au Sommet du millénaire. Bien sûr, le discours du Ministre Hubert Védrine au nom de l'Union européenne reflète pleinement le point de vue de mon pays.

L'année 1999 avait été l'occasion de reprendre les lignes de force de l'engagement luxembourgeois sur le plan européen, à l'intérieur de l'ONU, et en faveur d'une solidarité internationale renforcée. Celle-ci est illustrée en l'an 2000 par le fait que mon pays atteindra cette année l'objectif fixé par l'ONU d'une aide publique au développement correspondant à 0,7 % du revenu national brut. Cette année sera le moment de parler davantage de la responsabilité partagée, car le monde doit relever les défis anciens de la violence et du développement, ainsi que le défi plus récent de la globalisation.

La globalisation est une source de performances et de préoccupations. Ambivalente, elle requiert des instruments adéquats pour la gérer et l'orienter vers le développement équitable. Sans la définition en commun de règles appropriées, elle pourrait provoquer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

amertume et révolte. Mais l'usage de la violence pourra compromettre la marche vers le développement. Il est inquiétant que les ventes d'armes dans le monde soient en hausse constante depuis 96. L'horreur que soulèvent les violences incessantes commises par des êtres humains contre d'autres pourrait conduire à s'en tenir à une longue lamentation. Or une attitude aussi peu dynamique ne rendrait pas justice aux réalités dans le monde : le nombre des conflits armés a diminué, passant de 55 en 1992 à 36 en 1998. Certes cette statistique brute ne donne aucune indication sur la manière dont cette diminution s'est produite. Toutefois un autre chiffre retient l'attention : entre 1974 et 1999, 113 pays sont passés d'un régime autoritaire à un système multipartite. Plus parlant que des statistiques est le fait encourageant que les processus de négociation se sont multipliés, avec souvent à la clef des formules inédites en vue de réaliser la coexistence pacifique là où prévalaient blocages et ressentiments.

Le Timor oriental, la conférence entre Somaliens à Djibouti, le nouveau dialogue intracoréen ne sont que des exemples récents. Malgré des difficultés flagrantes, ces évolutions constructives montrent par la multiplication et la diversité du phénomène que la prévention des conflits est une stratégie en marche. Il s'agit de la consolider en vue de démontrer que c'est aussi une stratégie qui produit des résultats durables. Certes les rechutes graves sont légion et il ne serait en aucune manière approprié de fermer les yeux devant les difficultés.

Au Kosovo en particulier, le comportement intolérant a mené à l'aveuglement, même chez des personnes ayant eu à subir l'oppression. La psychologie nous apprend que les anciennes victimes n'échappent pas toujours ultérieurement à la condition de bourreau. Il faut enrayer ce cercle vicieux et mettre un terme à la criminalité débridée. L'engagement du Représentant spécial Bernard Kouchner et de tous ceux qui se démentent pour éclaircir un ciel gris, envoie un message d'espoir qui portera des fruits.

Lors de la fin de la guerre froide nos anticipations furent peut-être inspirées par l'impatience; aujourd'hui nous voyons que des fondements solides apparaissent : au-delà des recherches académiques et de l'éveil des consciences, l'action concrète est au rendez-vous. Nous disons merci à la grande communauté d'individus et d'organisations présents sur le terrain. Car ceux qui paient de leur personne attendent des autres appui et moyens.

Mais la grande responsabilité c'est de ne pas décevoir ceux qui ont directement besoin d'aide : les victimes, les personnes déplacées ou réfugiées, ceux à qui est déniée la protection de l'état de droit, voire les moyens de subsistance. Et quand les déficiences de gestion mènent à la surexploitation myope et à la pollution étouffante d'un environnement naturel qui ne saurait en encaisser davantage, le phénomène doit être renversé, les responsabilités établies et assumées.

Comment croire que les catastrophes passeront inaperçues, ou que la solidarité internationale se passera d'une analyse de la causalité des événements?

Le crime ne doit pas payer. Ce concept passera de la théorie à la pratique à l'époque de la mondialisation. Inéluctablement, l'information se répand et les évolutions s'engagent. Le droit international connaîtra peut-être un décalage par rapport à certaines technologies, mais son évolution est en cours. Regardons du côté de la participation universelle à la structure d'ensemble des traités multilatéraux, fortement stimulée par le Sommet du millénaire. Regardons aussi du côté des juridictions compétentes pour juger les crimes de guerre, le génocide ou les crimes contre l'humanité. Après les tribunaux créés pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, certains pays pensent à établir des juridictions en coopération avec l'ONU. Des poursuites sont engagées par des juridictions nationales et en conséquence, l'ère de l'impunité s'éloigne. Le Luxembourg a été le dix-huitième État à ratifier le Statut de Rome pour la Cour pénale internationale. Celui-ci entrera en vigueur après 41 ratifications supplémentaires.

En démocratie, le droit prime mais l'action politique est primordiale pour le faire évoluer. Par les grandes conférences des années 90 et leur suivi, l'ONU a apporté la démonstration éclatante que ces conférences sont elles aussi une importante source de droit. Les critères qui s'en dégagent stimulent la formation des droits internes et leur juxtaposition finira par former un vaste filet internationalement reconnu. Les actions futures, dont la lutte contre les armes légères, le financement du développement et la Conférence internationale contre le racisme, permettront elles aussi de promouvoir l'état de droit. Stable mais non figé, transparent et se soumettant au contrôle démocratique, l'état de droit est incontestablement l'un des piliers les plus fiables du développement dans le monde.

Mais la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies auront à construire

d'autres piliers pour édifier une architecture que la violence et la pauvreté ne menaceront plus. Permettez-moi d'évoquer, de manière un peu plus circonstanciée, le devoir de mémoire, le respect de l'égalité, la volonté de la prévention et l'ouverture à la coopération.

Le siècle qui se termine fut, en chiffres absolus de victimes, le plus terrible de l'histoire de l'humanité. Il le fut aussi en termes conceptuels puisqu'il a mené au développement et à l'usage des armes de destruction massive. Il a connu et subi surtout plusieurs génocides d'une envergure insoupçonnée et ouvertement générés par le racisme le plus abject. L'étude des mécanismes qui ont mené à ces déviations vers l'inhumanité est essentielle, car une répétition d'engrenages aussi destructeurs ne saurait être rejetée comme impossible.

Il s'en dégage le devoir de mémoire, lequel comporte un effort conséquent pour échapper à l'ignorance, et le souci de garder à l'esprit et devant les yeux les leçons du passé. Si les pays de l'Union européenne ont la sensibilité à fleur de peau dès qu'apparaît la xénophobie, le racisme et le rejet de ceux qui sont différents, c'est parce que nous sommes à tout prix résolus à l'action pour éviter de succomber à nouveau à la maladie de la haine. Une Europe à la population en évolution, une Union européenne en voie de s'élargir à l'Est et au Sud se doit d'agir avec détermination pour maintenir le cap de l'ouverture.

Le Luxembourg est un laboratoire où se mélangent les peuples, résultat de notre localisation sur le carrefour des cultures française et allemande. S'y greffe l'impact d'immigrations d'origines plus lointaines. Les Luxembourgeois en tirent leur conscience des apports créatifs qu'apporte le respect des autres et de leur personnalité. Par l'arrivée de la souveraineté, l'indépendance et le développement sont devenus réalité pour notre pays, et il s'est dégagé une forte adhésion au principe de l'égalité lorsqu'il vise les personnes, et lorsqu'il vise les États.

C'est la responsabilité de tous les États de soulever les dangers de la propension au mépris. Hélas, la pente de la division et le manquement au respect de la valeur de l'individu se rencontrent sur tous les continents. Il y a seulement quelque cinq ans que les crimes racistes les plus violents furent à déplorer en Bosnie et au Rwanda. Ils ne suscitent que rejet. Ainsi se créent les avenues qu'empruntent sans tarder les préjugés. Nous devons collectivement assumer la responsabilité de la lutte contre cet engrenage.

Le respect de l'égalité requiert qu'on ne fasse pas de l'indépendance un sanctuaire, mais demande plutôt la disponibilité réciproque de s'accepter comme partenaire, et de reconnaître la légitimité de l'intérêt venu de l'extérieur. Grâce aux progrès de l'Union européenne, la souveraineté classique s'est trouvée remplacée pour ses États membres par une interdépendance dont les effets positifs sont éclatants. La solution, en l'an 2000, n'est plus l'indépendance abstraite, mais la coopération concrète.

Pendant toute cette année 2000, le Conseil de sécurité a accordé beaucoup de temps à l'Afrique, reconnaissant la gravité du phénomène de la prise en otages de portions entières de pays. Certains de ces incendies se nourrissent de l'exploitation des ressources naturelles. La réaction désormais large est encourageante, mais doit encore mener à l'élimination de ces situations. Parmi celles-ci, mentionnons les problèmes en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo.

Ces cauchemars ont contribué, avec d'autres évolutions, notamment au Timor oriental, au Liban-Sud et dans la zone frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, à développer considérablement les actions de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte du maintien de la paix. Or, celles-ci souffrent du manque de moyens, au point que tant leur déroulement que leur crédibilité se trouvent compromis. Leur force de dissuasion risque de céder le pas à une fonction d'alibi.

J'espère que cette session pourra décider des mesures énergiques pour mettre en oeuvre les recommandations du Comité d'experts sur les opérations de paix sous la conduite de M. Brahimi. Le manque de moyens financiers ne devrait pas être un obstacle insurmontable. Par ailleurs, il est approprié d'inscrire la question du barème des quotes-parts pour les opérations de maintien de la paix à l'ordre du jour de cette session. Mais en fait ces actions sont surtout des opérations de maintien du cessez-le-feu. La paix, quant à elle, relève d'autres efforts, et en premier lieu de la volonté de prévention des conflits et de la détermination d'éviter leur résurgence.

Après les recherches, les discussions passionnées et les débats, dont ceux dernièrement au Conseil de sécurité et au sein du Comité de l'Assemblée Générale pour la prévention des conflits en Afrique, une disponibilité suffisante serait-elle réunie pour passer à l'action? Cette masse critique est requise pour que la

volonté de prévenir les conflits puisse s'articuler avec détermination.

La solidarité humaine est de mise lorsque des parties auront démontré leur incapacité d'éviter le conflit et que des atteintes à l'intégrité des personnes et des séquelles matérielles importantes sont clairement prévisibles. L'indifférence et la non-assistance en présence du danger ne sont plus compatibles avec la prise de conscience universelle de la réalité des liens entre nous.

C'est une question éthique, c'est aussi une question de connaissances et de moyens techniques. Le Luxembourg entend créer un corps d'action civile pour des missions dans le contexte humanitaire et du développement humain. Il contribuera au Fonds des Nations Unies pour la construction de la paix. Le Luxembourg est également engagé dans des opérations de maintien de la paix ou de reconstruction.

La volonté de prévention pourra choisir, parmi une large panoplie, des instruments qualifiés pour dissuader ceux que la cécité ou la provocation mènent à l'agressivité. Cette volonté sera d'autant mieux intégrée dans la gestion des différends qu'elle se situera bien en amont d'une utilisation de la violence. L'action discrète du Haut Commissaire aux minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, M. Max van der Stoep, a montré en huit ans de travail, que la confiance placée en lui par 55 États européens et issus de l'ancienne Union soviétique, a été amplement justifiée et a permis d'importants résultats.

Alors que certains se débattent en solitaire, un effort de coopération et de solidarité venu de l'extérieur pourra faire reculer les obstacles les plus pesants. Le remarquable rapport 2000 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le développement humain souligne l'importance de la prévention des conflits, de la démocratie intégratrice et du respect des droits de l'homme pour éviter que des pays exsangues restent en marge des bienfaits de l'économie et de la technologie mondiale.

De leur côté, M. Annan et M. Brahimi retiennent que toute mesure pour réduire la pauvreté et asseoir la croissance sur une base large est un pas vers la prévention des conflits. Celle-ci est l'une des clefs du développement. C'est un moyen très sûr pour faire apparaître la confiance et réduire la pauvreté. C'est une responsabilité qu'il nous incombe de partager.

L'effort ne saurait être lancé que si la coopération extérieure ne constitue pas un obstacle en elle-même. Celle-ci ne manque pas de soulever en bien des endroits des interrogations, voire des réticences. Mais une coopération qui n'est pas la bienvenue n'a pas de sens. Hélas, la méfiance et un certain sentiment de fierté prévalent parfois et provoquent le réflexe du retrait dans la forteresse. La mise en exergue de l'identité propre et l'élaboration d'un bouclier mental peuvent accompagner ce repli.

Lorsqu'un effroyable tremblement de terre a secoué la Turquie en 1999, les Grecs ont offert leur assistance. Le geste et son acceptation par les Turcs ont transformé en profondeur une relation bilatérale notoirement difficile. Mais ce développement positif spontané s'est greffé sur la prise de conscience des Ministres des affaires étrangères Papandreou et Çem, du caractère inacceptable et de la nocivité persistante de la méfiance. Cette évolution se poursuit désormais. Il serait très souhaitable qu'elle trouve sans tarder un parallèle dans les conversations sous l'égide de l'ONU entre communautés chypriotes grecque et turque, indirectes à ce stade.

Tant que la confiance se heurte à un mur invisible, celui de l'incompréhension, même la main tendue ne sera pas saisie. Il appartient donc à ceux qu'un gouffre psychologique sépare, de jeter un pont, et d'exprimer de la manière juste la disponibilité à la reconnaissance mutuelle.

Les conversations à Camp David entre Israéliens et Palestiniens furent l'occasion de rapprochements importants. Le Président Clinton pour sa persévérance, le Premier Ministre Barak et le Président Arafat pour leur conscience de l'histoire et leur commune acceptation de la responsabilité partagée devant l'avenir méritent les encouragements et l'appui le plus ferme dans leur effort d'achever ce processus historique, car je suis convaincu que les ressources du dialogue ne sont pas épuisées. Il existe une chance de parvenir au cours des prochaines semaines à un accord-cadre. Il doit rester clair que la disponibilité à coopérer a été fermement établie. Celle-ci trouvera un relais dans la disponibilité de la communauté internationale, et notamment de l'Europe d'offrir leur appui à la conclusion de la paix et à la reconstruction.

La définition du rôle de l'Organisation des Nations Unies, du relief de son action future sera une tâche complexe et exigeante, en tout cas si nous enten-

dons obtenir que l'Organisation s'éloigne de la fragilité et affirme sa responsabilité. Mais elle pourra peut-être s'appuyer de manière progressivement plus forte sur une large expérience acquise au cours des actions passées. Le développement de ce bagage d'expérience pré-suppose une cohésion interne de plus en plus forte. La responsabilité de permettre celle-ci revient à ses membres. Voilà le cap que nous devons viser. Il faudra qu'à la disponibilité, à la coopération s'ajoutent des structures administratives et financières saines ainsi que des relations équilibrées entre les organes principaux, dont aucun ne devrait échapper à une adaptation régulière.

Aujourd'hui, l'ONU ne peut pas se dire en état de satisfaire à ces critères. Ainsi, n'est-il pas indispensable que ses membres s'acquittent de leur contribution sans délai ni condition, et de manière intégrale?

La non-réforme du Conseil de sécurité et la distance entre ce Conseil et les très nombreux autres membres de l'Assemblée générale ne stimulent pas l'impact de l'Organisation. Parmi les ponts que l'Organisation des Nations Unies s'efforcera à construire, pourrait figurer la recherche d'une plus grande unité d'action grâce à une relation revigorée entre Assemblée générale et un Conseil de sécurité dûment élargi.

Car l'Organisation des Nations Unies sera mise à l'épreuve. La poursuite de la mondialisation fera en sorte qu'elle sera sollicitée. Saura-t-elle relever les défis et apporter des éléments de réponse qui feront d'elle le point de passage naturel des grands débats internationaux? Même après le Sommet du millénaire, il serait téméraire d'affirmer que la question ne reste pas ouverte. Le Luxembourg souhaite qu'une réponse positive pourra lui être donnée et il affirme sa volonté à coopérer pour aller ensemble dans cette direction.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao.

M. Lengsavad (République démocratique populaire lao) (*parle en laotien; texte en anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je souhaiterais, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection méritée à la présidence de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que notre Assemblée bénéficiera

grandement de votre conduite avisée et de votre vaste connaissance des affaires internationales.

Je saisis également cette occasion pour féliciter le Président sortant, M. Theo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la Namibie, pour la conduite qu'il a assurée de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Le XXe siècle a été une époque marquée par de grandes découvertes et réalisations technologiques et scientifiques. C'est en fait l'un des aspects positifs du siècle écoulé, dont nous pouvons tous être fiers. Toutefois, ce même siècle passé nous a apporté de terribles calamités et légué des problèmes complexes et variés, alors que nous entrons dans le XXIe siècle.

De toute évidence, nous devons accepter la responsabilité de les régler et, pour mener à bien cette tâche redoutable, nous devons établir des bases solides en vue de favoriser et de bâtir la paix et la coopération internationale pour le développement. C'est là le noble objectif de notre ère nouvelle et nous devons tous nous efforcer de l'atteindre.

En vue du nouveau millénaire, un certain nombre de conférences internationales sur différentes questions ont eu lieu, sous les auspices des Nations Unies; il y a eu notamment le Sommet mondial pour les enfants à New York, le Sommet de la terre à Rio, le Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, CNUCED X à Bangkok, et d'autres conférences internationales de même importance. Ces assemblées avaient comme principaux objectifs de résoudre les problèmes à facettes multiples qui se posent dans le monde, dans l'espoir que le nouveau millénaire présenterait des risques réduits au minimum et que l'humanité pourrait concentrer son intelligence et ses ressources sur le développement de l'économie, d'une culture civilisée et de la prospérité dans l'égalité, et ce dans un environnement juste et pacifique exempt d'affrontements violents et de préoccupations liées à la pauvreté, aux maladies, ou autres. Toutefois, les objectifs fixés lors de ces conférences n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. De plus, de nouveaux défis beaucoup plus complexes sont apparus dans le contexte de la mondialisation.

Le Sommet du Sud du Groupe des 77 et la Chine, qui s'est déroulé à La Havane en avril de cette année, a fait ressortir à juste titre les aspects positifs et négatifs de la mondialisation et a formulé des directives collec-

tives en vue d'une action future. La conférence a estimé que les problèmes non résolus se rapportaient aux questions bien connues de la dette toujours croissante, des mesures commerciales défavorables visant les marchandises en provenance des pays en développement – en particulier des pays les moins avancés –, ainsi que des ressources humaines qui n'ont pas encore été développées pour faire face aux nouvelles technologies et autres. Le Nord et le Sud doivent traiter ensemble et avec sérieux de toutes ces questions, afin de relever les défis et de profiter des possibilités favorables qui conduiront à une coopération Nord-Sud fondée sur l'égalité et l'intérêt mutuel, comme l'indique explicitement la Déclaration de La Havane.

Les réalisations de l'humanité au cours du siècle dernier ont une valeur immense. Nous pensons que, si ces réalisations sont utilisées correctement, la nouvelle génération, au cours du prochain siècle, pourra vivre dans le bonheur et la prospérité. Néanmoins, nous sommes toujours préoccupés par les défis que la nouvelle génération doit relever. Aujourd'hui, de nombreuses jeunes filles et de nombreux jeunes garçons, partout dans le monde, n'ont pas eu une vie heureuse et n'ont pas bénéficié de possibilités d'éducation. De plus, ils sont victimes d'une exploitation prenant la forme de la pornographie, de la prostitution et de la toxicomanie, ce qui détruit leur propre avenir, leur famille, leur société et, au bout du compte, devient la source du terrorisme international.

De même, la question de l'égalité des sexes revêt également une grande importance. Bien que l'égalité entre les femmes et les hommes soit respectée et que la participation des femmes à la vie sociale ait augmenté, la pauvreté et la violence restent des obstacles fondamentaux qui ont une incidence sur la vie des femmes. Pour régler ce problème avec succès, les pays du monde entier devraient s'aider mutuellement et consacrer les ressources nécessaires à cette question.

L'abus des drogues demeure un grand sujet de préoccupation pour la communauté internationale. En République démocratique populaire lao, le Gouvernement a mis en oeuvre, avec la coopération et l'assistance de pays amis et d'organisations internationales – en particulier le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues – un certain nombre de projets visant à remédier aux effets de l'abus des drogues. L'expérience a démontré que ceux qui cultivent le pavot restent pauvres. Par conséquent, pour régler définitivement ce problème, il est absolu-

ment nécessaire de mettre en place d'autres projets de développement, de garantir la sécurité alimentaire et de permettre aux populations de gagner davantage en s'adonnant à d'autres cultures, aussi bien qu'aux cultures traditionnelles. Le Gouvernement lao est déterminé à poursuivre ses efforts en matière de contrôle et de surveillance des drogues. Nous espérons que la communauté internationale nous aidera beaucoup à surmonter nos difficultés, cela dès que possible, afin que nos enfants aient un avenir meilleur.

Au moment où le monde aborde un nouveau millénaire, un certain nombre de conflits régionaux ont été réglés de façon satisfaisante, ce qui répond aux aspirations des nations concernées. Toutefois, en même temps, de nombreux autres conflits régionaux demeurent non résolus et continuent d'engendrer douleurs et souffrances pour les populations directement touchées.

Au Moyen-Orient, une paix durable n'a pas encore été assurée : le peuple palestinien n'exerce pas encore ses droits inaliénables nationaux et fondamentaux. Nous nous félicitons de la reprise des négociations de paix entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine. Les deux parties devraient saisir cette occasion pour écrire une nouvelle page de l'histoire, sur la base d'une coexistence pacifique et d'une coopération économique entre les peuples de la région. Dans cette perspective, nous attendons avec impatience l'établissement d'un État palestinien indépendant et le respect de l'existence de tous les États de la région, ce qui permettra d'assurer une paix durable et une coopération entre les nations, en particulier entre les États arabes et Israël.

L'embargo économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba continue de causer au peuple cubain d'énormes difficultés et un tort considérable. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, nous demandons instamment que l'on mette fin à cette pratique commerciale restrictive, qui va à l'encontre des principes de la Charte, du droit international et de la tendance mondiale actuelle.

La République démocratique populaire lao suit de près la situation dans la péninsule coréenne. Nous nous félicitons des résultats du Sommet coréen entre le Président Kim Jong Il, de la Commission de défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, et le Président Kim Dae Jung, de la République de Corée, qui s'est tenu à Pyongyang en juin dernier et qui a permis de jeter de solides fondements afin de ré-

pondre aux aspirations du peuple coréen à une réunification pacifique de la Corée et au règlement des problèmes qui se posent sur la péninsule coréenne par la voie de négociations pacifiques. Ce sommet a contribué à la promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région.

Le 2 décembre 2000, la République démocratique populaire lao marquera son vingt-cinquième anniversaire. Pendant cette période, le peuple lao a soutenu un esprit de patriotisme, d'autonomie et de force, et reçu assistance et coopération de la communauté internationale. Il a accompli des progrès considérables dans le domaine de l'édification nationale. Par conséquent, son niveau de vie s'est progressivement amélioré. Notre réalisation la plus remarquable est d'être arrivés, pour la première fois dans l'histoire du pays, à produire suffisamment de riz pour subvenir à nos propres besoins. Nous avons même un excédent destiné à l'exportation. Les infrastructures socioéconomiques ont été progressivement étendues, l'État est régi par les principes du droit, la liberté et la démocratie sont respectées et constamment encouragées. La solidarité entre tous les groupes ethniques au sein du peuple lao a encore été renforcée. Tous ces éléments sont autant de facteurs qui sont essentiels pour assurer la stabilité politique et l'ordre social. Grâce à une politique de renouveau fidèle aux mécanismes de l'économie de marché, au développement du droit du peuple à l'autodétermination et à une politique de la porte ouverte dans les relations internationales, nous sommes convaincus que la République démocratique populaire lao sera en mesure de sortir du sous-développement dans un avenir proche.

La mondialisation a eu des effets inégaux sur le développement des différents pays, étant donné que chacun d'entre eux se trouve à un stade différent du processus de développement. Si certains pays en développement tirent parti des possibilités économiques croissantes, un grand nombre continuent d'être marginalisés et ne sont donc pas en mesure de profiter de ce processus. La plupart des pays en développement continuent de se heurter à des difficultés pour accéder aux marchés, aux capitaux et aux technologies. Nombre d'entre eux sont obligés d'entreprendre des réformes structurelles douloureuses, incompatibles avec leur situation réelle, qui ont une incidence négative regrettable et entravent leur intégration à l'économie mondiale. Cela étant, il est donc nécessaire de créer un climat propice permettant aux pays en développement d'affronter la concurrence dans le système commercial

mondial et de tirer pleinement profit de la mondialisation. L'ONU a un rôle capital à jouer pour favoriser ce processus.

Alors que nous disons adieu au XXe siècle, l'humanité continue d'aspirer à un monde de paix, un monde délivré des privations et de la misère, un monde régi par des relations internationales fondées sur le respect de la souveraineté nationale des États, la coopération pour le développement et la coexistence pacifique entre les peuples. La communauté internationale est donc tenue d'accroître sa coopération dans tous les domaines possibles pour faire en sorte que les objectifs contenus dans la Déclaration du Sommet seront atteints, afin que les peuples du monde puissent bénéficier de ces avantages tout en garantissant aux générations à venir une vie meilleure et un avenir plus prospère. Dans cet esprit, j'adresse tous mes vœux de succès à la présente session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Paskal Milo, Ministre des affaires étrangères de l'Albanie.

M. Milo (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale et vous dire que, grâce à votre direction, je suis certain que les travaux de cette session seront couronnés de succès. Je souhaite également saisir cette occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à votre prédécesseur, M. Theo-Ben Gurirab, qui a dirigé avec compétence les travaux de la précédente session.

Au début de ce nouveau millénaire, l'Albanie, qui est un pays souverain et épris de paix, est résolue à apporter sa modeste contribution aux activités menées par la communauté des États Membres de l'ONU pour promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité et la prospérité économique. Elle s'est efforcée de le faire en créant la stabilité politique et économique au niveau national et en menant une politique étrangère qui vise à mettre en oeuvre une coopération constructive avec les pays de l'Europe du Sud-Est et au-delà. Depuis la session de l'an dernier, l'Albanie a adopté de nouvelles mesures pour consolider ses institutions démocratiques et l'ordre constitutionnel, pour renforcer et libéraliser son économie et pour consolider et faire appliquer le respect des droits de l'homme. Grâce aux mesures efficaces prises par le Gouvernement albanais et à l'aide accordée par nos partenaires, l'Albanie commence à se

relever des séquelles du conflit qui a éclaté l'an dernier au Kosovo.

L'Albanie est devenue un pays ouvert et sûr pour l'investissement étranger. Les mesures prises par le Gouvernement en vue de privatiser les secteurs d'importance critique et d'attirer des capitaux étrangers portent leurs fruits. Le renforcement de la sécurité et de l'ordre public, et la lutte contre le crime organisé ont atteint des niveaux satisfaisants qui ne sont pas seulement appréciés à l'intérieur du pays, mais aussi à l'étranger. L'abrogation de la peine de mort et la création d'un bureau de médiateur ont permis d'améliorer encore le niveau de protection et de respect des droits de l'homme en Albanie.

L'Albanie se trouve actuellement à la veille d'élections locales qui revêtent une grande importance pour le développement futur du pays, non pas tant par les résultats directs de ces élections mais par la façon dont elles seront conduites. C'est pourquoi le Gouvernement, en collaboration étroite avec les institutions internationales spécialisées, telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes, a tout mis en oeuvre pour faire en sorte que ces élections soient régulières, libres et démocratiques.

L'Albanie a clairement exprimé son intention de jouer un rôle essentiel et constructif dans les efforts communs qui sont déployés en vue de faire des Balkans une région développée et stable, qui vise ouvertement à être intégrée dans l'Europe. La politique de bon voisinage n'est pas seulement une exigence géographique; c'est avant tout une expression éloquent de bonne volonté et d'intérêt mutuel qui tend à protéger les institutions démocratiques, les libertés fondamentales, la stabilité et la prospérité dans la région. C'est pourquoi le Gouvernement albanais s'efforce de créer des relations de coopération mutuelle stables avec les pays des Balkans, estimant qu'il s'agit là d'une stratégie prioritaire en vue d'une intégration future dans l'Europe.

Les relations avec ces pays ont été institutionnalisées non seulement au niveau bilatéral, mais aussi au niveau multilatéral. L'Albanie place au centre de ces relations les intérêts communs sur les plans économique et politique et en matière de sécurité, ainsi que le respect des libertés et droits fondamentaux, y compris les droits des minorités nationales vivant sur le terri-

toire de la République d'Albanie. Mon pays s'est efforcé de faire en sorte que les relations entre les pays des Balkans suivent le modèle des relations existant entre les pays membres de l'Union européenne, avec la liberté de circulation des personnes, des biens et des capitaux.

Plus d'un an après le conflit sanglant du Kosovo qui a mis en danger la paix et la stabilité dans la région, le Gouvernement albanais estime que la situation dans ce pays s'est nettement améliorée depuis le début de la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) – déploiement de la Force du Kosovo (KFOR) et création de l'administration de l'ONU. Des centaines de milliers de réfugiés sont retournés dans leurs foyers, les maisons détruites par la guerre ont été reconstruites, le relèvement de l'économie et des institutions administratives communes a commencé, et la situation politique et l'ordre dans le pays se sont beaucoup améliorés.

La situation actuelle au Kosovo contredit les opinions des sceptiques et des nihilistes exprimées ici ou là, qui ont critiqué l'intervention militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la mise en place au Kosovo de l'Administration de l'ONU. Nous n'oublierons pas ce qui s'est passé au Kosovo l'an dernier et cela nous fait encore davantage prendre conscience des conséquences catastrophiques que la politique chauvine d'un régime totalitaire peut avoir pour les populations civiles innocentes.

Pour contribuer à l'édification d'une société démocratique au Kosovo, où les droits humains et nationaux soient pleinement respectés, nous avons établi des relations très étroites avec la Mission d'administration intérimaire de l'ONU au Kosovo, la KFOR et leurs représentants. Les Albanais, plus que tout autre peuple de la région, souhaitent la démocratisation de la Serbie qu'ils salueront car ce peuple a, plus que d'autres, souffert du nationalisme serbe tout au long de son histoire. Cependant, souvent, les souhaits ne sont pas conformes à la réalité et nous devons être réalistes.

En suivant de très près les préparatifs pour les élections locales au Kosovo, le Gouvernement albanais exprime sa conviction que les forces politiques au Kosovo mèneront leur campagne préélectorale conformément aux principes et valeurs démocratiques, sans actes de violence politique. Nous exprimons également notre désir sincère de voir la communauté serbe et les autres minorités au Kosovo participer pleinement à ce processus électoral parce que, comme nous l'avons dit précé-

demment, nous sommes pour un Kosovo multiethnique et multiculturel.

Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle exerce des pressions plus fortes sur le régime de Milosević pour le forcer à libérer les 7 000 prisonniers politiques et otages albanais détenus dans les prisons serbes, pour qu'elle aide à traduire en justice les criminels qui ont été à l'origine des massacres perpétrés contre la population kosovare devant le Tribunal des Nations Unies pour les crimes de guerre en ex-Yougoslavie, pour qu'elle renforce la présence de police internationale et consolide les organes judiciaires afin de détecter toutes sortes de crimes au Kosovo et de lutter contre ces crimes.

Je voudrais également réaffirmer que la réalisation des objectifs des Nations Unies pour que se concrétisent les promesses de démarrage de la construction de l'économie du Kosovo est d'une importance particulière. Elle doit faire partie des projets de coopération régionale, notamment dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Bien que la scène politique des Balkans ait changé et que les pays de la région se soient engagés dans un processus de coopération, il y a encore une source de tension et de conflit dans la région, une source qui a des conséquences pour les pays de la région et au-delà. Il s'agit du régime de Milosević. Il n'est pas satisfait des 10 années catastrophiques de conflits qu'il a personnellement provoqués en ex-Yougoslavie; maintenant il détruit la Serbie elle-même, ainsi que le reste de la Yougoslavie.

La semaine prochaine, des élections présidentielle et parlementaires auront lieu en Serbie. La situation actuelle indique qu'il y a très peu de chance pour que ces élections soient libres et régulières. Les derniers amendements à la Constitution yougoslave, la violence brutale contre l'opposition et le mouvement étudiant ainsi que la censure et la fermeture des médias indépendants sont des faits qui prouvent que Milosević risque de transformer ces élections en un instrument lui permettant de se maintenir illégalement au pouvoir.

Tout comme le reste de la communauté internationale, le Gouvernement albanais attend avec intérêt que des forces démocratiques authentiques accèdent au pouvoir en Serbie, des forces ayant de nouvelles visions pour l'avenir du pays et de l'ensemble de la région.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier M. Kouchner, le Représentant spécial du Secrétaire général, pour l'évolution positive constatée au Kosovo et pour tout ce que lui et son équipe font pour stabiliser le Kosovo et pour y mettre en place des institutions démocratiques.

En tant que pays voisin, l'Albanie suit de près l'évolution de la situation au Monténégro. Elle condamne les tentatives de Milosević de déstabiliser cette république et de saper les processus démocratiques et d'intégration entrepris par les dirigeants légitimes du Monténégro. Suivant le principe de bon voisinage de sa politique étrangère, le Gouvernement albanais a renforcé récemment sa coopération avec le Monténégro. Les relations actuelles en sont au niveau le plus élevé jamais atteint dans les domaines d'intérêt mutuel, tels que la coopération politique, économique et commerciale, la libre circulation des personnes, etc. Nous avons l'intention de renforcer ces relations à l'avenir.

Les pays de notre région sont impliqués dans un processus déjà irréversible: l'intégration euro-atlantique. Non seulement les Balkans, mais également l'Europe de l'Ouest, sont maintenant conscients du danger émanant d'une Europe divisée, du danger émanant d'une région des Balkans qui n'est pas intégrée dans l'Union européenne. Les conflits régionaux de la dernière décennie sont plus que suffisants pour nous permettre de comprendre cette tendance. La stabilité dans les Balkans n'est pas seulement dans l'intérêt de ses pays, mais également dans l'intérêt de l'Union européenne elle-même. Une région des Balkans économiquement développée et démocratiquement consolidée ne peut exister sans une région des Balkans européanisée. L'intégration des Balkans dans l'Europe et leur développement sont indissociables. Peu importe qu'un pays essaye de protéger ses institutions démocratiques, ses lois, l'ordre public ou le respect des droits de l'homme, il ne pourra jamais obtenir les succès souhaités s'il n'est pas développé sur le plan économique.

Nous sommes conscients que l'intégration européenne n'est pas un processus facile, bien au contraire c'est une voie longue et difficile. Avant d'être intégrés dans l'Union européenne, tous les pays de notre région devraient tout d'abord être intégrés entre eux et les sociétés existant dans les Balkans devraient démontrer et refléter les meilleures caractéristiques de l'Union européenne. Pour y parvenir, nous devrions tout d'abord combattre et surmonter les concepts nationalistes, les

mentalités et les politiques extrêmes, parce que « Européanisation » signifie coopération, tolérance et intégration.

La fin du conflit au Kosovo a constitué un tournant pour l'avenir des Balkans. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est a été la meilleure réponse à la crise dans cette région. À l'instar des pays membres de l'Union européenne, nos pays considèrent cette initiative comme un instrument et un pont pour l'intégration de l'Europe du Sud-Est dans les structures européennes. Le Gouvernement albanais considère l'application du Pacte de stabilité comme l'une de ses principales priorités. L'Albanie est beaucoup appréciée par ses partenaires internationaux en raison de l'engagement et de la responsabilité dont elle a fait montre dans la rédaction des études de faisabilité des projets du Pacte de stabilité. Nous espérons que la volonté politique ferme exprimée à Sarajevo l'an dernier à la fin du conflit du Kosovo sera vigoureusement suivie par la volonté de parachever l'appui financier en vue d'une mise en œuvre rapide des projets du Pacte de stabilité.

Les réalisations de l'Albanie en matière de politique nationale et étrangère en l'an 2000 ne visent qu'un seul objectif: son intégration au sein des structures euro-atlantiques. Le peuple albanais a une orientation européenne claire, et c'est la raison pour laquelle tous les Gouvernements albanais des 10 dernières années ont bénéficié d'un appui total pour leur politique d'intégration dans l'Europe. Le Gouvernement albanais actuel, représentant et exprimant la volonté du peuple, a constamment rempli toutes les conditions nécessaires l'an dernier pour parvenir à un niveau plus élevé dans ses relations avec l'Union européenne. Nous espérons que dans un avenir proche les institutions de l'Union européenne approuveront l'état de la situation que le Gouvernement albanais a présenté à Bruxelles il y a plusieurs mois. Cette approbation ouvrira la voie au début des négociations pour parvenir à un accord d'association et de stabilité avec l'Union européenne. L'entrée de l'Albanie dans l'Organisation mondiale du commerce en juillet de cette année a été également un événement très encourageant à cet égard.

Le Gouvernement albanais s'est félicité de l'initiative du Président Chirac consistant à organiser, au nom de l'Union européenne, un sommet régional à Zagreb en novembre de cette année. C'est une autre affirmation de nos efforts communs de renforcer les

processus de démocratisation et d'intégration dans la région et d'y consolider la sécurité et la stabilité.

Le nouveau siècle a commencé. Nous devons continuer à faire face aux anciens problèmes et à relever nos nouveaux défis. Certains d'eux sont peut-être des crises locales, le crime organisé, le trafic des êtres humains, le terrorisme, le contrôle des armes et autres, qui nécessitent tous une coopération pratique et bien orientée. Les expériences amères de diverses régions du monde, telles que les Balkans, l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et autres, ont rendu beaucoup plus évident le rôle d'organisations telles que l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres. D'un autre côté, le monde en est à une période de mondialisation. Malgré ses aspects positifs, la mondialisation s'accompagne inévitablement d'effets qui risquent d'avoir des conséquences négatives, notamment pour les petits pays pauvres. Pour éviter ces conséquences, il faut adopter et appliquer des stratégies mondiales, et l'ONU peut facilement le faire.

Une semaine seulement s'est écoulée depuis la tenue d'un des événements les plus éminents de la communauté internationale, le Sommet du millénaire. Ce fut une réunion unique de tous les dirigeants du monde, où ils ont réaffirmé leur désir de coopérer pour faire face aux défis du nouveau millénaire et pour renforcer les Nations Unies. Le Gouvernement albanais se félicite des résultats du Sommet et exprime sa conviction que tous les États Membres de l'ONU doivent unir leurs forces pour respecter les engagements pris dans la Déclaration finale du Sommet. Voici ce qu'a déclaré le Secrétaire général, Kofi Annan, dans son rapport:

« Mais il ne suffit pas d'évoquer l'avenir, il faut dès à présent se mettre à le forger. »
(A/54/2000, par. 17)

Il est temps de prendre des mesures dans ce sens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam, S. A. R. le Prince Mohamed Bolkiah.

Le Prince Mohamed Bolkiah (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection et vous présenter mes vœux de succès pour l'année à venir. Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur, M. Theo-Ben Gurirab pour son excellent travail et sa direction durant l'année écoulée.

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général de son rapport au Sommet du millénaire. C'est un rapport exhaustif, éthique et des plus remarquables. Nous n'avons jamais connu rien de tel auparavant. Il a eu notamment pour effet de donner un sens profond à l'expression « communauté internationale ». Je pense que par le passé, nous avons souvent utilisé ce terme bien trop à la légère. Nous savons maintenant ce que ce mot recouvre. Il est employé dans la Déclaration finale faite par nos dirigeants qui constitue le texte de référence pour l'année à venir. Ces grandes idées résonnent encore dans cette salle. Ses nobles objectifs éclairent l'avenir.

À notre avis, ce rapport a indiqué des objectifs précis qui peuvent véritablement aider les nations en développement. Pour la première fois, nous pouvons clairement distinguer entre les questions d'intérêt immédiat et celles qui se posent à long terme. C'est très important, car beaucoup de questions auxquelles nous consacrons beaucoup d'argent et beaucoup de temps, finalement, ne sont pas des questions d'actualité. Elles sont de tristes héritages du XXe siècle.

Elles sont importantes, évidemment. Chacune d'entre elles a des conséquences tragiques sur la vie de gens ordinaires. Mais elles relèvent tout d'abord de la responsabilité des gouvernements et des organisations régionales. Plus elles sont gérées par l'Organisation des Nations Unies, plus elles nous empêchent de nous concentrer sur les problèmes de fond des nations en développement. Ce sont ces problèmes que nous pouvons vraiment appeler les questions du moment. Et ils deviennent véritablement graves, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport au Sommet du millénaire. Nous avons même dû leur trouver un nouveau nom : les « questions transnationales ». Elles ont toutes une consonance savante : problèmes technologiques, problèmes démographiques, problèmes socioéconomiques et problèmes environnementaux. Mais une fois enlevé le langage pompeux, ils se résument à un fait tout simple : ces problèmes sont trop vastes pour être résolus isolément par des gouvernements ou même par des organisations régionales.

Il est également bien évident que ce n'est pas non plus l'économie de marché qui va les résoudre. Il n'y aura pas de solutions pour les plus pauvres par simple effet de retombée économique. En fait, la mondialisation du marché a allongé la liste des problèmes en y ajoutant ceux qu'elle crée elle-même.

Voilà qui pourrait être très déprimant en effet, si nous n'avions pas la Déclaration du Sommet. Cette déclaration nous invite tous, en tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies à accepter une responsabilité internationale commune pour trouver des solutions. Naturellement, il se peut que nous ayons des divergences quant aux modalités, mais le plus important c'est qu'il faut reconnaître et accepter la nécessité de nous fixer de nouvelles priorités. Par conséquent, nous apprécions grandement le travail que le Secrétaire général a réalisé pour identifier ces priorités.

Nous apprécions par exemple la pertinence de sa remarque sur le fait que la mondialisation exige des politiques et des mesures qui tiennent compte des besoins des nations développées. Nous sommes heureux que le Secrétaire général fasse du droit des peuples au développement, un élément fondamental. Tout comme lui, nous reconnaissons la préoccupation de nos amis et collègues sur le continent africain. Nous appuyons le travail entrepris par le Secrétaire général pour augmenter l'efficacité et l'impact de l'Organisation des Nations Unies, car cela devrait permettre à celle-ci de se concentrer sur ce qu'elle fait le mieux et sur ce qu'elle est la mieux à même de faire.

J'entends par là le travail urgent et concret réalisé par ses organes, ses organismes, ses professionnels et ses Volontaires sur le terrain, près des gens. Pour une grande part, il s'agit du développement dans des domaines comme l'éducation et la formation, deux éléments cruciaux pour que les populations des nations en développement puissent aller au-delà du combat journalier qu'elles mènent pour leurs besoins élémentaires en nourriture, logement et santé, et parviennent avec succès à prendre leur place dans la nouvelle économie mondiale.

Cela signifie que le travail d'organisations comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé, est vital. Il faut que ce travail puisse s'effectuer de façon urgente, sans être interrompu parce que les fonds nécessaires sont divertis pour résoudre des problèmes qui appartiennent au passé.

La tâche vitale de l'Organisation des Nations Unies aujourd'hui ne devrait pas être tenue en otage par le XXe siècle. Il y a un travail urgent à entreprendre pour les nations en développement. Ce travail, on peut le résumer facilement. C'est de faire en sorte que

l'expression « nations en développement » signifie vraiment des nations qui sont en train de se développer, et que ce ne soit pas (comme cela tend à être trop souvent le cas) juste une manière polie de désigner juste le contraire.

La Déclaration du Sommet nous offre à tous l'occasion de passer à l'action, dans l'amitié et la coopération et j'espère que nous ferons tout notre possible pour appliquer ses dispositions. Cela serait la meilleure façon de remercier le Secrétaire général et son personnel, après une année d'un travail remarquable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Angola, S. E. M. João Bernardo de Miranda.

M. Miranda (Angola) (*parle en portugais; texte en anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de mon gouvernement et en mon nom personnel, de vous féliciter de votre accession à la présidence de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également féliciter le Président sortant, M. Theo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la Namibie, pour la façon dynamique et avisée avec laquelle il a accompli son mandat. Je voudrais également exprimer notre gratitude au Secrétaire général Kofi Annan, pour ses efforts sincères destinés à faire de l'ONU un instrument de plus en plus efficace, en mesure de répondre aux besoins de notre temps et de trouver et mettre en oeuvre des solutions pour les problèmes les plus urgents du monde.

Il y a quelques jours, au cours du Sommet du millénaire, les dirigeants du monde ont défini les priorités de l'Organisation des Nations Unies pour le XXI^e siècle et exprimé le besoin d'adapter sa structure aux besoins et aux défis futurs. Au cours de cet événement extrêmement important pour la vie des peuples de la planète, on a réaffirmé que l'Organisation était indispensable et irremplaçable dans les relations internationales. Les États Membres ont réitéré leur promesse de maintenir et préserver l'ONU en tant que mécanisme privilégié du dialogue et de la coopération internationaux, au nom de la paix et du bien-être de tous les peuples.

En fait, vu le rôle des Nations Unies en tant que garant de la paix et du bien-être des peuples, il est urgent que nous commençons à mettre en oeuvre des mesures destinées à adapter sa structure interne aux

nouvelles réalités du monde. Cela permettra à l'Organisation de traiter rapidement et efficacement des principaux problèmes globaux et d'éviter que ses membres n'aient recours à des solutions en dehors du cadre établi de ses principaux organes – à savoir l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Au cours des dernières années, l'Organisation a cherché, grâce aux sommets mondiaux, à trouver des solutions globales, recueillant un large consensus international, aux nombreux problèmes qui touchent l'humanité, tels que les guerres locales, la dégradation de l'environnement, les violations des droits humains et un développement social insuffisant. Divers plans d'action ont été conçus. Mais les problèmes qu'on a cherché à atténuer ou à régler sont toujours là. Nombre d'entre eux se sont même aggravés.

Une révision du mécanisme de mise en oeuvre des décisions est nécessaire, grâce à une revitalisation et un renforcement du système des Nations Unies, notamment de ses principaux organes tels que le Conseil de sécurité. Nous pensons que cet organe a besoin d'une plus grande démocratie interne et sa composition devrait refléter la composante actuelle de l'Organisation et sa diversité géographique. Nous pensons qu'ainsi ses décisions seraient prises plus rapidement et que ses résultats dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales seraient meilleurs.

La persistance d'un climat d'insécurité et d'instabilité dans plusieurs régions du monde ne peut être seulement attribuée à des causes internes. Cela vient également des faiblesses du système de sécurité internationale. À titre d'exemple, des anomalies existent encore dans le système d'alerte rapide et les mécanismes d'opérations de maintien de la paix. Ils n'ont pas toujours répondu aux objectifs souhaités, en raison du caractère inopportun de certaines missions ou du fait que des missions ne disposent pas de moyens humains, matériels et financiers adéquats. Les mandats de mission ne sont pas toujours clairs.

Nous reconnaissons que l'efficacité de mesures en matière de paix et de sécurité internationales ne dépend pas toujours des seules activités des Nations Unies. Il faudrait un nouvel engagement de la part de tous les États, et à ce sujet, je voudrais me féliciter de la récente publication du rapport Brahimi.

Nous comprenons que l'adoption de mesures aux niveaux national, régional et international doit faire

partie de cet engagement pour éliminer les sources de financement de guerres locales. Dans le cas particulier du continent africain, le continent le plus touché par le fléau de la guerre, le commerce illicite de diamants est la source première de l'appui aux guerres initiées par certains groupes rebelles en vue de renverser des régimes démocratiquement élus. De nouvelles initiatives ont été lancées en vue de réduire l'accès de ces « diamants provenant de zones de conflit » au marché international. Mon gouvernement appuie ces initiatives et apportera sa pleine coopération à leur mise en oeuvre.

Une autre question importante touchant la sécurité internationale est la circulation et le transfert des armes légères, qui arrivent aux zones de conflit du fait de groupes rebelles. Cela a lieu avec la complicité de certains gouvernements et des réseaux du crime organisé transnational. Le manque d'instruments juridiques internationaux pour contrôler les transactions de ces armes, encourage la création de marchés d'armes, surtout en Afrique. Ceci conduit à un accroissement de conflits et rend leur règlement encore plus difficile. Selon les chiffres des Nations Unies, les effets de ces armes sur les populations civiles sont bouleversants : elles ont déjà fait plus de morts que les deux guerres mondiales combinées. En fait, la question des « diamants provenant de zones de conflit » et de la prolifération des armes légères, a une importance particulière pour l'Angola. C'est grâce à la vente de diamants illégalement exploités que les rebelles dirigés par Jonas Savimbi ont reconstitué leur machine de guerre qui leur a permis de lancer une campagne militaire de grande envergure en vue de prendre le pouvoir. Cette campagne a engendré un grand nombre de morts et de destructions considérables, et c'est la principale raison de l'instabilité économique en Angola. Ce scénario se répète dans d'autres régions d'Afrique et du monde. C'est pour cette raison qu'une solution s'impose d'urgence.

Le développement socioéconomique et l'élimination de la pauvreté, le plein respect des droits humains, la démocratie et la bonne gouvernance ne peuvent se concrétiser que dans des conditions absolues de paix et de stabilité. C'est dans ce contexte que mon gouvernement a fixé, comme priorité, le rétablissement d'une paix définitive en Angola. Dans le cadre de ses efforts pour réaliser cet objectif, la situation générale s'est sensiblement améliorée en Angola. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, nous sommes plus confiants que

jamais quant à l'avènement d'un avenir de paix, de développement et de prospérité.

En fait, la guerre a perdu de son intensité par rapport à ce qu'elle était il y a quelques années, et le conflit lui-même arrive progressivement à son terme. Les mesures politiques et militaires prises par le Gouvernement ont permis de réduire notablement la capacité de guerre des rebelles. Ces mesures ont également permis au Gouvernement de reprendre le contrôle de la quasi-totalité du pays.

Plus de 12 000 militaires rebelles ont déposé les armes et se sont associés aux efforts de reconstruction et de réconciliation nationale. Ceux qui persistent encore à poursuivre la guerre le font sur un espace de plus en plus réduit et leurs activités se limitent à présent à des attaques isolées à main armée contre des objectifs civils, dans le but de créer la panique, de détruire et de piller les biens de la population.

Les mesures à caractère militaire prises par le Gouvernement représentent un recours nécessaire et légitime visant à faire cesser la violence des rebelles de l'UNITA, qui menaçait l'existence même du système démocratique angolais. Cependant, si les mesures actuelles visant à reprendre le contrôle total de nos frontières nationales et éliminer les dernières poches de groupes criminels armés ont une incidence positive sur le processus de paix, ces mesures ne constituent pas notre seule option pour le règlement du conflit armé.

Nous continuerons parallèlement à mettre en oeuvre d'autres mesures visant à garantir l'application totale du Protocole de Lusaka, qui reste pour nous une base valable de règlement du problème angolais. À cet égard, nous sommes toujours prêts à continuer la réinsertion dans notre société tous ceux qui acceptent de renoncer à l'option de la guerre.

La communauté internationale, et notamment l'ONU, a encore un rôle actif à jouer dans le rétablissement de la paix en Angola, en veillant à l'application et au renforcement des sanctions contre les rebelles conduits par Jonas Savimbi.

La nomination récente par le Secrétaire général des membres du mécanisme de surveillance de l'application des sanctions contre les rebelles de l'UNITA, dans le cadre de la résolution 1295 (2000) du Conseil de sécurité, permettra une plus grande vigilance internationale face à d'éventuelles violations et supprimera les bases d'appui à la rébellion armée en

Angola. Nous espérons que tous les Membres de l'ONU apporteront leur coopération à cet organe.

L'amélioration notable de la situation en Angola, cependant, n'empêche pas les effets de la guerre de continuer à se faire sentir dans la vie de la population. La situation humanitaire reste critique et nous en appelons donc une fois de plus à la communauté internationale pour qu'elle augmente son aide aux populations dans le besoin.

L'évolution positive de la situation ne se limite pas au domaine politico-militaire; elle s'étend également au secteur macroéconomique. L'Angola continue dans la voie des réformes économiques qui lui ont valu la confiance des institutions financières internationales et qui se sont soldées par la signature récente d'un accord avec le Fonds monétaire international sur l'application d'un programme suivi par le Fonds.

Nous espérons que la communauté internationale apportera une contribution substantielle à l'économie angolaise dans sa phase de redressement par des investissements de capitaux permettant de soutenir sa stabilité et sa croissance. L'Angola a adopté des lois visant à protéger les investissements étrangers par le jeu d'incitations et de garanties.

La situation internationale continue de se caractériser dans différentes parties du monde par la violence et les tensions, qui représentent une grave menace à la paix et à la stabilité des peuples. L'Angola est gravement préoccupé par la poursuite du conflit en République démocratique du Congo, étant donné ses graves répercussions potentielles sur la stabilité et le développement de l'Afrique centrale. La situation dans ce pays voisin, qui partage 2 000 kilomètres de frontières communes avec l'Angola, reste particulièrement instable et complexe et risque de s'aggraver sérieusement si l'on ne prend pas les mesures voulues pour y remédier.

Le règlement du conflit congolais passe obligatoirement par l'application de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. Malgré ses lacunes, qui nécessitent peut-être une nouvelle lecture, cet accord reste la seule base de travail acceptable pour toutes les parties impliquées. De plus, il respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Les forces d'invasion doivent se retirer entièrement du territoire congolais et cesser immédiatement de soutenir la déstabilisation de ce pays.

Ces préalables, en plus du dialogue intercongolais, établi sur une base réaliste comportant la reconnaissance sans équivoque de l'autorité du Gouvernement de Kinshasa, seront déterminants pour le succès du processus de paix. L'Angola est toujours aussi déterminé à faire, avec le médiateur – le Président zambien Frederick Chiluba – et les autres parties à l'Accord de Lusaka, tout ce qui est en son pouvoir jusqu'à ce que l'on trouve une issue au conflit.

En Sierra Leone, la poursuite des hostilités retarde toujours la pacification du pays. L'Angola appuie les initiatives régionales destinées à relancer le processus de paix et condamne les attaques menées contre le personnel et les forces des Nations Unies. Nous appuyons les mesures visant à déférer à la justice internationale les principales parties responsables des atrocités commises contre la population de ce pays.

En Somalie, les progrès réalisés à la conférence nationale ont débouché sur le rétablissement de certaines institutions nationales et ont rapproché ce pays de la paix. L'Angola encourage la poursuite de ces efforts et espère que, dans un avenir proche, la Somalie pourra reprendre de facto la place qui lui revient au sein de la communauté internationale.

Dans la corne de l'Afrique, le différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée a également connu une évolution positive après la signature à Alger de l'Accord de cessation des hostilités. Nous espérons que les deux parties honoreront leurs engagements aux termes de l'Accord et créeront les conditions nécessaires à l'instauration de relations de bon voisinage et de coopération.

De même, nous restons optimistes en ce qui concerne un règlement du conflit au Sahara occidental par le biais de l'application du plan de paix des Nations Unies.

L'Angola suit avec une attention particulière la situation au Zimbabwe, pays frère, et soutient les efforts déployés par le Gouvernement de ce pays pour trouver une solution juste et équitable aux problèmes fonciers hérités de l'époque coloniale. À cet égard, nous partageons et appuyons entièrement la position prise par la Communauté de développement de l'Afrique australe et par le Mouvement des pays non alignés concernant la réforme foncière au Zimbabwe.

Au Moyen-Orient, la question de la Palestine constitue la cause fondamentale de conflit dans la ré-

gion. L'Angola réaffirme son soutien au droit du peuple palestinien à l'autodétermination. La résolution de ce conflit doit passer par un compromis politique entre les parties concernées et par l'application effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'autres accords conclus.

Il y a moins d'un an, le peuple du Timor oriental est finalement parvenu à exercer son droit à l'autodétermination. L'Angola se sent encouragé et récompensé par ce fait historique dans la mesure où il a été l'un des pays qui ont lutté au sein de l'Organisation des Nations Unies et des autres forums internationaux pour le droit du peuple timorais de décider librement de son destin.

La communauté internationale – et l'Organisation des Nations Unies en particulier – qui est responsable de la gestion de la période transitoire, ne peut permettre que l'actuel climat de violence, créé par les milices en vue d'entraver l'indépendance du territoire, s'impose à la volonté d'un peuple qui a déjà souffert durant des décennies du fléau du colonialisme et de la domination étrangère. L'Angola condamne énergiquement ces actes de violence, qui ont occasionné de grandes pertes en vies humaines ainsi que des destructions et le chaos. L'Angola exhorte le Conseil de sécurité à prendre les mesures appropriées afin de faire immédiatement cesser la violence.

Ces deux dernières années, l'économie mondiale a connu un redressement net après la crise qui a secoué l'Asie. Les économies industrielles et les marchés dits nouveaux se sont renforcés et ont atteint des taux de croissance considérables. L'actuel ordre économique mondial continue cependant d'être marqué par de profonds déséquilibres entre le Nord et le Sud. Alors que le Nord jouit d'une prospérité sans précédent, le Sud continue de subir la pauvreté et l'injustice sociale. Ces maux sont aggravés par les mesures économiques restrictives qui sont imposées unilatéralement. L'embargo imposé à Cuba en est un exemple – ses principales victimes sont la couche sociale la plus vulnérable de la population. Nous continuerons à appuyer la levée de l'embargo.

L'objectif international qui consiste à réduire de moitié, d'ici l'an 2015, la proportion de la population mondiale vivant dans une extrême pauvreté, requerra des efforts intenses, surtout de la part des pays les plus riches et des institutions financières internationales. Il sera nécessaire en particulier d'alléger le fardeau de la

dette extérieure, dont le service à lui seul absorbe une large part des ressources financières des pays en développement.

Dans le même temps, des mesures seront nécessaires pour atténuer les effets négatifs de la mondialisation. En dépit du fait qu'elle a renforcé l'esprit de communauté dans les relations économiques internationales, la mondialisation a davantage bénéficié aux pays riches qu'aux pays sous-développés. Les programmes d'ajustement structurel en cours dans de nombreux pays en développement devraient prendre en compte les besoins réels et les situations spécifiques, car un grand nombre des mesures imposées par les institutions financières internationales ont provoqué des difficultés sérieuses, surtout au niveau social.

En conclusion, je voudrais insister sur la nécessité d'accorder une plus grande attention à la situation économique du continent africain. On devrait veiller à faciliter son intégration dans le marché mondial, en particulier par le transfert de technologie et l'augmentation des investissements productifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme María Eugenia Brizuela de Ávila, Ministre des affaires étrangères d'El Salvador.

Mme Brizuela De Ávila (El Salvador) (*parle en espagnol*) : C'est pour moi une source de grande satisfaction de vous féliciter, Monsieur, en votre qualité d'ancien Premier Ministre de la Finlande, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session, laquelle illustre parfaitement vos qualités personnelles et votre expérience de diplomate.

Je suis également heureuse de présenter mes sincères félicitations au Ministre des affaires étrangères de la Namibie, M. Theo-Ben Gurirab, pour l'excellent travail qu'il a accompli lors de la précédente session et surtout pour ses efforts de coordination lors des activités préparatoires au Sommet du millénaire.

Un hommage spécifique devrait être rendu au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour les efforts inlassables qu'il déploie en vue de promouvoir le mandat de l'Organisation et pour sa vision visant à conforter ses activités futures, tel qu'elle est définie dans son excellent rapport « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle ».

En ce qui concerne la situation en El Salvador, le processus d'application des accords de paix a été une tâche particulièrement ardue et extrêmement complexe qui a été possible grâce à la ferme volonté politique du Gouvernement, à la détermination du peuple salvadorien et de toutes les forces politiques du pays, aux efforts nationaux qui ont bénéficié de la précieuse collaboration de la communauté internationale, en particulier du groupe des pays amis qui sont toujours restés à nos côtés, et à l'Organisation des Nations Unies, dont le travail de vérification a contribué à la réalisation de la paix en El Salvador et à la réconciliation nationale.

Nous entrons à présent dans une nouvelle phase de notre histoire, où les libertés politiques et économiques prévalent. Cela garantira la continuité d'un processus élargi et approfondi impliquant la coopération et la participation de tous les secteurs nationaux et le soutien renouvelé de la communauté internationale pour consolider les acquis obtenus et réaliser de nouveaux progrès vers des formes humanisées de coexistence, et ce, dans le cadre imposé par nos institutions et par le Gouvernement démocratique.

Au cours de cette phase, de nouvelles chances et de nouvelles possibilités nous ont été offertes pour que tous les secteurs nationaux bénéficient de la paix dans la démocratie et relèvent ensemble le défi d'œuvrer sans relâche à réduire les disparités qui existent dans notre pays, particulièrement aux niveaux économique et social. Dans ce contexte, la pauvreté, sous ses diverses manifestations, est et a toujours été un problème d'ordre structurel, dont tous les pays du monde sont conscients. Dans notre cas, nous lui accordons une attention prioritaire, non seulement pour éviter que ces phénomènes ne nuisent à notre démocratie naissante, conquise avec le sang et la douleur de notre peuple, mais aussi pour lui donner toute l'attention et la dimension sociale qui lui sont dues.

Aussi, le Président d'El Salvador, M. Francisco Flores, a-t-il centré son plan gouvernemental sur l'amélioration du bien-être et du progrès pour tous les Salvadoriens. Il a axé son attention sur les secteurs les plus vulnérables et démunis afin d'améliorer la qualité de vie par une politique visant à créer des emplois et des débouchés par le biais d'une productivité accrue et par la promotion du commerce et des investissements sur la base d'une responsabilité partagée. Comme le Président Flores l'a déjà fait devant cette instance, je voudrais souligner que l'avenir de notre nation est entre nos mains. Chaque personne, chaque groupe, cha-

que secteur de notre société doit assumer ses responsabilités et obligations pour surmonter les problèmes et les obstacles à la croissance et au développement humain durable.

Le Président Flores a également souligné que, dans un monde interdépendant et en pleine mondialisation, la solidarité et la coopération internationale devraient jouer un rôle fondamental dans les efforts que les pays en développement déploient pour faire face conjointement et plus efficacement aux défis mondiaux. Cela ne veut pas dire que la communauté internationale, et en particulier les pays industrialisés, vont résoudre nos problèmes, mais plutôt qu'ils peuvent nous aider à mettre en place un environnement international riche en possibilités, par le biais d'une plus grande accessibilité de leurs marchés aux produits des pays en développement, de la création de possibilités d'investissement, du transfert des technologies et de l'information, et du respect des engagements pris dans le but d'accroître l'assistance au développement.

Nous savons que nous avons devant nous une tâche énorme et complexe. C'est pourquoi nous avons besoin de l'appui des institutions multilatérales et de la communauté des nations, avec lesquelles nous partageons certains problèmes et intérêts, notamment la mission collective du maintien et de la consolidation de la paix après les conflits. À cet égard, alors que nous célébrons l'Année internationale pour la culture de paix, je voudrais réaffirmer l'importance qu'El Salvador accorde aux efforts continus visant à consolider une culture de paix, notamment à la veille de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

En Amérique centrale depuis 1987, avec la signature de l'accord sur le « Processus à suivre pour instaurer une paix stable et durable en Amérique centrale », nos gouvernements ont accueilli avec beaucoup d'espoirs et ont appuyé les initiatives nationales, régionales et internationales visant à établir la paix dans la région, ce qui a finalement mené à des accords spécifiques permettant de mettre fin aux conflits armés dans les pays touchés et de procéder à de profondes transformations politiques et institutionnelles, lesquelles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de tous les peuples dans la région.

Ce faisant, nous avons adopté et mis en pratique des mesures et mécanismes qui ont permis de garantir

les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Cette action constitue le point de départ d'une vie démocratique exempte de conflits armés avec des gouvernements légitimes et élus souverainement en Amérique centrale. Dans le respect de leurs responsabilités historiques, ces gouvernements ont institutionnalisé et développé un processus de consultation pour coordonner et harmoniser les efforts visant à surmonter les causes profondes des conflits et éviter ainsi tout recul.

Il est important de réitérer ici que les pays de l'Amérique centrale ont réaffirmé leur détermination de faire de l'Amérique centrale une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement, et plus particulièrement de créer graduellement et progressivement une union de l'Amérique centrale. C'est la meilleure manière d'assurer un avenir prospère à la région tout en renforçant notre capacité de résoudre nos problèmes efficacement et de relever les défis lancés par l'interdépendance et la mondialisation.

Il ne fait aucun doute que les progrès réalisés, au niveau régional, sur le plan de la coordination et de l'unification des politiques intérieures et extérieures des pays de la région sont la preuve irréfutable d'une ferme détermination de la part de nos gouvernements de renforcer l'unité face à la division. Nous pensons qu'il existe plus de raisons de s'unir que de se diviser et sommes convaincus que dans un contexte mondialisé et interdépendant, la viabilité de l'Amérique centrale dépendra d'un effort mutuel pour concrétiser un destin historique commun. C'est pourquoi il nous faut intensifier nos efforts en fonction des exigences, des aspirations et besoins de nos peuples en Amérique centrale, par le biais de programmes spécifiques qui porteront leurs fruits de manière directe et tangible.

Je voudrais maintenant aborder d'autres questions importantes de politique internationale, qui sont inscrites à l'ordre du jour et intéressent directement le Gouvernement d'El Salvador.

Le Sommet du millénaire s'est conclu il y a quelques jours; les résultats mentionnés dans la Déclaration finale et dans les délibérations nous comblent d'espoirs, notamment les engagements en vue du renforcement de la paix, de la sécurité et du désarmement. Parmi les plus importants de ces engagements, je mentionnerai l'élimination des armes de destruction massive, la lutte contre la délinquance transnationale sous toutes ses formes, notamment le problème mondial des stupéfiants et des délits connexes, le trafic illicite des

armes de petit calibre et la lutte contre le terrorisme international.

Nous sommes également satisfaits des engagements pris dans le cadre d'une question sensible et pré-occupante pour nos pays : la question du développement et de l'éradication de la pauvreté et du besoin de créer un système commercial et financier multilatéral, ouvert, équitable et fondé sur des normes prévisibles et non discriminatoires. Nous saluons également les engagements adoptés afin de veiller à ce que la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental soit couronnée de succès.

Nous nous félicitons également de la décision visant à réduire de moitié, d'ici à l'an 2015, la proportion des individus dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, à réduire la faim dans le monde, la mortalité maternelle et la propagation des maladies, notamment le VIH/sida, à promouvoir l'accès à l'eau potable, l'égalité d'accès aux divers niveaux d'éducation et la parité entre les sexes, et à protéger les individus vulnérables.

Je voudrais également appeler l'attention sur les engagements visant à promouvoir la préservation de l'environnement et l'intensification des efforts faits pour réduire le nombre et les effets des catastrophes naturelles ainsi que les initiatives prises pour lutter contre les violations des droits de l'homme et pour promouvoir la démocratie et la bonne gestion des affaires politiques.

À notre avis, le renforcement du rôle de l'ONU est une question qui mérite une attention toute particulière, compte tenu de la situation à laquelle l'Organisation est actuellement confrontée en ce qui concerne l'accomplissement de son mandat, situation plus évidente que jamais ces 10 dernières années. Une crise de confiance, de crédibilité et de capacité a renforcé la conviction de la majorité des États Membres qu'il était essentiel d'apporter des changements de fond dans la structure organique et dans les processus de prise de décisions, de manière à se conformer aux réalités de l'ordre international actuel, qui a connu de profonds bouleversements depuis l'adoption de la Charte des Nations Unies.

La situation internationale actuelle est plus complexe, plus imprévisible, et revêt de multiples facettes. Certains problèmes et conflits sont inscrits d'une manière permanente à l'ordre du jour international. Des

défis nouveaux et des menaces nouvelles dépassent les frontières nationales, y compris les phénomènes qui portent atteinte à la sécurité, la souveraineté et l'indépendance des États. Dans leur ensemble, ces évolutions justifient donc l'existence de l'Organisation des Nations Unies et la légitimité de ses principes et objectifs.

Nous reconnaissons et saluons les changements introduits dans la structure administrative et fonctionnelle de l'ONU en vue d'améliorer son efficacité. Nous allons néanmoins dans le sens de l'opinion générale et pensons qu'il est impératif de procéder à une réforme intégrale de l'Organisation. Cette réforme comprendrait des transformations substantielles des organes principaux, pas seulement pour promouvoir un meilleur respect de leur mandat mais également pour surmonter les contradictions qui sous-tendent les dispositions de la Charte afin que le système fonctionne d'une manière réellement démocratique et en toute transparence.

Premièrement, nous devons reconnaître que le mandat du Conseil économique et social est remis en question depuis de nombreuses années. C'est la raison pour laquelle nous jugeons nécessaire de reprendre les négociations qui permettront d'adopter des mesures pour relancer une des fonctions principales de l'Organisation des Nations Unies qui consiste à promouvoir le développement économique et social en octroyant, en particulier, la priorité à la durabilité du développement, en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté, contre les stupéfiants et le virus du VIH/sida et sur la protection de l'environnement et le respect des droits de l'homme. Tous ces points sont conformes aux engagements inscrits dans la Déclaration du millénaire, en particulier les objectifs poursuivis par la diplomatie préventive. Pour ce faire, nous estimons qu'il serait opportun de réexaminer l'initiative visant à créer un Conseil de sécurité économique chargé d'examiner les problèmes du développement.

Deuxièmement, nous jugeons particulièrement important d'examiner et d'évaluer les fonctions et les pouvoirs de l'Assemblée générale étant donné que c'est l'organe essentiel et le plus représentatif dans la structure de l'Organisation. Le champ de ses décisions est néanmoins limité et ses décisions sont non contraignantes pour les États Membres. Il importe donc de déployer des efforts soutenus pour renforcer et élargir la compétence de l'Assemblée en tant que forum politique afin de s'assurer qu'elle joue bien le rôle qu'il lui

est imparti dans les affaires mondiales. L'Assemblée devrait notamment bénéficier d'une plus grande responsabilité dans le processus de prise de décisions, ce qui permettrait de renforcer la démocratisation et la transparence dans les actes de l'Organisation et de donner à celle-ci la légitimité qui est nécessaire à toute action collective.

Troisièmement, la réforme du Conseil de sécurité qui, à notre avis, constitue l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontés les États Membres. Notre gouvernement est préoccupé par le fait qu'après sept années de négociations, aucun progrès n'a été enregistré quant aux questions de fond liées à la catégorie, au nombre et aux privilèges des nouveaux membres, ainsi qu'à la question du veto, qui est actuellement un privilège exclusif dont jouissent les membres permanents.

Les divergences et les positions inflexibles dont nous avons été témoins sont inacceptables, car elles engendrent des situations qui, à notre avis, contribuent au manque de crédibilité et à la perte de confiance dans le système de sécurité collective. Il est urgent et impératif de surmonter ces divergences et de faire des concessions mutuelles qui nous mèneraient à un accord général, juste et équitable afin de parvenir à l'objectif de la réforme et de répondre aux intérêts légitimes et aux espoirs de la majorité des pays de la communauté internationale.

El Salvador s'associe à la très légitime demande, exprimée à maintes reprises à cette tribune, d'augmenter le nombre de membres permanents et non permanents pour inclure les pays industrialisés et en développement et pour refléter fidèlement la configuration mondiale actuelle. Les chiffres devraient refléter la composition actuelle de l'Organisation en accordant des responsabilités égales et en respectant dûment la répartition géographique. Le recours au privilège du veto doit être limité au Chapitre VII de la Charte.

Je voudrais aborder maintenant d'autres questions importantes qui font partie de l'ordre du jour de l'Assemblée du millénaire. Ces questions ont des répercussions importantes sur les États Membres pour ce qui est de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que des conséquences graves pour l'avenir de l'Organisation.

Au nom du peuple et du gouvernement d'El Salvador, je souhaite la bienvenue à Tuvalu en tant que nouvel État Membre de l'Organisation. Cette adhésion

confirme le droit des peuples à être représentés dans l'Organisation mondiale et renforce le caractère universel des Nations Unies.

La Charte a été adoptée au nom des peuples qui constituent la communauté internationale et, partant, l'ONU ne peut ni ne doit fermer la porte à aucun peuple qui exprimerait souverainement la volonté et le désir d'être représenté au sein de l'Organisation mondiale.

Qu'il me soit permis d'évoquer le cas particulier qui a été discuté à chaque Assemblée depuis huit ans, concernant le besoin d'examiner la situation internationale exceptionnelle de la République de Chine à Taiwan en vue de garantir le respect total des droits fondamentaux de ses 23 millions d'habitants de participer aux activités de l'ONU.

Nous appuyons la création d'un groupe de travail de l'Assemblée générale pour examiner la place appropriée que la République de Chine doit occuper au sein des organes internationaux. Nous voulons indiquer très clairement que l'appui que nous réservons à cette initiative ne vise pas à une ingérence dans les affaires internes d'un État Membre. Elle ne représente pas non plus une opposition à l'unification pacifique du peuple chinois. Notre position représente plutôt une reconnaissance des droits d'un peuple de réaliser ces aspirations justes; un peuple qui exerce des droits démocratiques dans un pays avec lequel nous entretenons d'excellentes relations depuis de plus de 50 ans.

El Salvador a participé avec beaucoup d'intérêt à la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en l'an 2000. Nous reconnaissons que même si ces résultats n'ont pas répondu à nos attentes, il n'en demeure pas moins que l'on est parvenu à des accords et à des décisions susceptibles d'encourager les efforts vers les objectifs du régime de dénucléarisation qui visent à encourager les États dotés d'armes nucléaires à agir en toute bonne foi, à respecter leurs responsabilités et obligations internationales et à poursuivre les négociations afin d'éliminer la menace d'une guerre nucléaire. Avec ces idées, nous nous associons aux membres de la communauté internationale qui ont exprimé leur ferme appui à la proposition du Secrétaire général de convoquer une conférence internationale pour réfléchir sur les moyens d'éliminer le danger nucléaire.

En ce qui concerne les armes classiques, nous souhaitons mentionner tout particulièrement les armes

légères puisque El Salvador a vécu l'expérience tragique d'un conflit armé au cours des années 80 – un conflit qui a été intense et prolongé à cause de l'utilisation et de la propagation de ce type d'armes qui a été introduit de manière illégale afin d'approvisionner les milices irrégulières. Ces armes sont, toutefois, tombées entre les mains d'autres parties de la population, en faisant beaucoup de victimes et en engendrant le phénomène des personnes déplacées, réfugiées, fuyant des zones de conflit. Cette situation a été résolue après la signature de l'Accord de paix de 1992.

Non seulement les armes légères ont une incidence sur les conflits, qu'ils soient internes ou internationaux, mais le commerce illicite de ces armes est devenu un véritable danger pour la sécurité publique et pour la stabilité ainsi qu'une menace pour la démocratie et la souveraineté des États, lorsque ces armes sont utilisées dans des activités qui constituent des menaces transnationales, telles que le terrorisme, le trafic des stupéfiants, le blanchiment de l'argent et le crime international. C'est pour ces raisons que nous appuyons fermement la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui aura lieu en 2001.

En ce qui concerne les conflits internes ou internationaux qui continuent de retenir l'attention de la communauté internationale et de l'Organisation, nous ne pouvons qu'exprimer notre préoccupation et regretter que l'on ne soit pas encore parvenu à des accords garantissant la paix, malgré les efforts multilatéraux. Nous prions instamment les parties directement impliquées dans chacun des pays en conflit d'abandonner leurs intérêts individuels ou partisans pour qu'à travers un effort national des accords politiques soient conclus et pour que soit rendue possible l'instauration d'une paix durable et permanente conformément aux aspirations des peuples.

Qu'il me soit aussi permis d'évoquer la question du Moyen-Orient. Nous sommes d'avis ici que les dernières négociations de Camp David constituent un pas important sur le difficile chemin vers la paix. Nous espérons qu'il sera possible de parvenir à une paix stable et durable, avec des frontières sûres pour tous les peuples de la région.

En conclusion, je voudrais souligner que le Sommet du millénaire et l'Assemblée du millénaire constituent un événement historique qui pourrait marquer le

début d'une nouvelle ère dans l'ordre international. En effet, la Déclaration du millénaire contient un programme ambitieux mais indispensable pour résoudre collectivement nos problèmes communs. Il est donc impératif que les engagements que nous avons pris se transforment bientôt en une réalité et que l'on fasse preuve de volonté politique de leur mise en oeuvre. Les peuples et les gouvernements du monde en développement surveillent de près nos actions. Nous ferons de notre mieux pour concrétiser ces engagements, dont la mise en oeuvre complète, d'un point de vue réaliste, nécessite l'appui décisif du monde développé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie du Gabon.

M. Ping (Gabon) : Monsieur le Président, je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée et de l'honneur qui m'est ainsi fait de prendre la parole, au nom du Gabon, à la présente session de l'Assemblée qui, pour ordinaire qu'elle soit, n'en revêt pas moins un caractère exceptionnel.

En effet, non seulement cette session nous prépare à entrer de plain-pied dans le troisième millénaire, mais aussi et surtout, elle se tient à un moment de l'histoire de l'humanité qui laisse entrevoir de nouvelles perspectives encourageantes dans la conscience des hommes pour un meilleur avenir du monde.

C'est pourquoi nous nous félicitons de votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session.

Nous sommes en effet persuadés que vos qualités d'homme d'État et votre riche expérience personnelle constituent un gage certain de succès de nos travaux.

Dans cette optique, le Gabon, en sa qualité de Vice-Président du bureau, vous apportera sa pleine coopération afin que cette session réponde de manière effective à nos attentes.

Il m'est agréable d'exprimer ma profonde reconnaissance à votre prédécesseur, M. Theo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie, pour l'efficacité avec laquelle il a rempli son mandat.

Nous souhaitons à notre tour une chaleureuse bienvenue à l'État de Tuvalu qui vient de se joindre à la grande famille des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de rendre un vibrant hommage au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, pour les efforts soutenus qu'il ne cesse de déployer dans la réalisation des idéaux de l'Organisation.

Cela fait 55 ans que « Nous, peuples des Nations Unies » avons décidé de « maintenir la paix et la sécurité internationales », de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sans distinction de race, de langue ou de religion.

Il s'agit des missions principales énoncées dans la Charte des Nations Unies qui, en son Article 55, recommande de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations et, j'ajoute, à l'intérieur des nations, des relations pacifiques et amicales.

La Charte de San Francisco établit de façon claire une forte corrélation entre paix et développement. De fait, sans paix, il n'y a pas de développement et sans développement, il n'y a pas de paix juste et durable. Nous reconnaissons qu'il est difficile de créer des conditions de mieux-être pour le plus grand nombre dans un environnement où règnent le chaos et le désordre. À cet égard, le cas de l'Afrique est particulièrement révélateur. Alors que le monde semble évoluer, avec la fin de la guerre froide, vers une situation prometteuse en raison de la diminution graduelle des conflits interétatiques, le continent africain s'est trouvé soudain en proie à des affrontements armés d'une violence inouïe. De vieux antagonismes en sommeil se sont réveillés avec comme moyens d'expression privilégiés, le fracas des armes et un mépris pour les normes humanitaires.

Nombre de nos pays, tombés ainsi sous le joug des seigneurs de guerre, sont devenus des entités chaotiques ingouvernables qui relèvent désormais de l'assistance humanitaire. Le Conseil de sécurité, au-delà de la cinquantaine d'opérations de maintien de la paix à son actif depuis la création de l'ONU, a montré ses limites devant l'ampleur des crises notamment en Afrique. La République démocratique du Congo, l'Angola, la Sierra Leone, la Somalie..., autant de cas de mémoire à l'épreuve de la solidarité des Nations Unies.

Dans le domaine du développement, le monde a enregistré des progrès économiques sans précédent au cours de ces 55 dernières années. Des pays qui, il n'y a

pas encore si longtemps, étaient sous-développés sont désormais des centres dynamiques d'activités économiques mondiales. Seulement voilà : la très grande majorité de nos pays et de nos peuples reste encore désespérément pauvre.

S. S. le pape Jean-Paul II, dans son message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, écrivait :

« Alors que s'ouvre un nouveau siècle, il est une question qui, plus que toute autre, interpelle notre conscience humaine et chrétienne : la pauvreté de milliards d'hommes et de femmes ».

Selon le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation daté du 30 août 2000, près de la moitié de la population mondiale doit toujours se contenter de vivre avec moins de 2 dollars par personne et par jour; ainsi 300 millions d'Africains n'ont même pas 1 dollar par jour pour subsister. De surcroît, cette pauvreté est aggravée notamment par la propagation rapide de la pandémie du sida, autre fléau qui ravage, endeuille, divise et décime des familles entières en Afrique et dans le monde. Dans certains pays africains, le sida est même devenu la principale cause de mortalité.

Autant de facteurs de déstabilisation qui, même s'ils sont différents, concourent à désorganiser et rendre incertaines les relations internationales. Mais mon propos n'est pas d'aligner une litanie de maux que l'on ne connaît que trop et dont l'ONU est constamment saisie. Il ne s'agit pas non plus de négliger les efforts entrepris et les progrès accomplis. Il s'agit plutôt de souligner devant vous, en accord avec vous que l'ONU et le système multilatéral n'ont pas aujourd'hui les moyens suffisants pour relever tous ces grands défis. Car longtemps après, nous sommes toujours à l'oeuvre et à la peine. Or, nous ne pouvons pas céder au découragement, nous avons le devoir de redonner la force nécessaire à notre action.

Comment? D'abord, par le passage d'une culture de guerre à une véritable culture de paix. L'attachement du Gabon à l'idéal de paix, constante de sa politique étrangère, puise sa vitalité dans les profondeurs mêmes de la civilisation bantoue. C'est l'obligation de valoriser les vertus du dialogue et de la tolérance entre les peuples et les nations, vertus que nous pratiquons dans nos foyers et nos familles et que mon pays par l'équation personnelle du Président Omar Bongo, mé-

diateur inlassable, a érigées en principe de culture politique et diplomatique.

Nous devons donc opérer un « retour aux sources », c'est-à-dire revenir à ces préceptes traditionnels qui ont encore plus de force aujourd'hui qu'hier; dans la mesure où de nos jours la paix n'est le plus souvent pas menacée de l'extérieur du territoire, mais de l'intérieur. Il convient d'adapter la Charte des Nations Unies à ces nouveaux cas de figure, notamment en aménageant le mandat du Conseil de sécurité sur les crises internes.

C'est en cela que nous nous félicitons de la parution du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies présidé par M. Lakhdar Brahimi. Nous sommes convaincus que ce rapport aidera à promouvoir une nouvelle approche des opérations de maintien de la paix. Bien que celles-ci demeurent une réponse nécessaire, elles sont néanmoins insuffisantes. Car l'enjeu du troisième millénaire ne sera pas d'obtenir de simples cessez-le-feu entre adversaires en cas de crise ouverte, mais de posséder l'habileté d'étouffer les conflits dans l'oeuf grâce à une action visant à extirper les racines profondes de la violence.

Un pas important serait la création ou le renforcement des dispositifs régionaux de sécurité permettant de résoudre les conflits par le dialogue et la négociation, et donc réduire considérablement les dépenses militaires pour affecter les ressources ainsi libérées à d'autres besoins de développement.

C'est ainsi qu'à l'échelle sous-régionale, le Gabon contribue en coopération avec les autres États de l'Afrique centrale à l'instauration d'un climat de confiance après la mise en oeuvre de la diplomatie préventive.

Les chefs d'États de notre sous-région ont par exemple mis en place le Conseil supérieur de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), organe de concertation politique et militaire des États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) en matière de promotion des mesures de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité. Le COPAX comporte en son sein une force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) et un mécanisme d'alerte rapide pour l'Afrique centrale (MARAC).

Certes, le Gouvernement gabonais a pris des dispositions matérielles et financières en vue du démar-

rage effectif des activités du MARAC dont il abrite le siège. Mais, il va sans dire que c'est avec l'appui de l'ONU et d'autres partenaires que cet instrument jouera pleinement son rôle.

Dans un contexte régional plus large, un cadre similaire de concertation, de coopération, de développement, de prévention, de gestion et de règlement des conflits dénommé Commission du golfe de Guinée (CGG) composée du Nigéria voisin et de sept pays côtiers de l'Afrique centrale, a été créé le 19 novembre 1999 à Libreville.

Il est important, enfin, de conforter le dispositif multilatéral du désarmement et de non-prolifération. Le Gabon qui a ratifié la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, continuera de soutenir activement les efforts internationaux dans le domaine du désarmement en privilégiant le processus engagé de lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. La convocation durant l'été 2001 d'une conférence internationale sur ce dernier aspect revêt un caractère important, d'autant plus qu'il est manifeste que la plupart des conflits en Afrique et dans d'autres parties du monde sont alimentés par les trafiquants d'armes, de diamants et de drogues, et soutenus entre autres par un certain nombre de grandes firmes multinationales qui bénéficient des gains indûment acquis, fournissent des armes et de la drogue à la zone de conflit et participent à des opérations de blanchiment d'argent.

Nous appuyons également sans réserve la création d'une Cour pénale internationale et préconisons vivement l'entrée en vigueur rapide du Statut de Rome.

En ce qui concerne le renforcement de la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'une nouvelle coopération au service du développement, le continent africain est acquis au fait que la responsabilité de son redressement économique lui incombe au premier chef et que cette tâche est d'abord largement tributaire de ses propres efforts. Mais, au moment où le monde amorce avec enthousiasme gaiement le virage du XXI^e siècle, l'Afrique, marginalisée, est en proie à la misère et à la pauvreté. L'ampleur de la crise qu'elle traverse, ainsi que l'importance des moyens à mettre en oeuvre exigent que la communauté internationale soutienne ses efforts par une augmentation des ressources conces-

sionnelles, une expansion du commerce et des échanges et un allègement de la dette.

Une réunion de concertation sur cette lancinante question de la pauvreté a eu lieu en janvier dernier à Libreville entre les chefs d'État et de gouvernement d'Afrique subsaharienne et les institutions de Bretton Woods, au cours de laquelle une nouvelle thérapeutique d'élimination de la pauvreté a été proposée pour l'horizon 2015. À l'occasion de ce sommet économique, les chefs d'État et de gouvernement ont fait des recommandations en vue d'examiner les perspectives du continent à l'orée du nouveau millénaire et les défis à relever pour accélérer la croissance économique et éliminer la pauvreté.

Il est certain que l'élimination de la pauvreté passe par une croissance économique beaucoup plus rapide dont les fruits bénéficieraient au plus grand nombre. À cet égard, la justice sociale devrait avantagusement nous guider si l'on veut que le développement et la croissance économique produisent des résultats bénéfiques et mieux partagés.

Nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à redoubler d'efforts pour promouvoir une croissance forte et durable afin de réduire la pauvreté. Ils ont, en outre, réitéré leur détermination à accélérer le processus d'intégration sous-régionale et régionale déjà engagé à l'instar de la création cette année à Lomé de l'Union africaine.

Un monde ouvert et interdépendant a besoin de mécanismes pour conserver son équilibre, pour l'aider à promouvoir la justice en prévenant les agressions perpétrées contre l'homme et la nature; et de la participation au développement pour tous les pays et tous les peuples et l'efficacité dans les relations économiques, en encourageant la transparence, la prévisibilité et la stabilité des relations internationales.

Une des solutions serait – et je partage sur ce point l'avis de nombreux spécialistes – que la coopération internationale au service du développement recouvre non seulement l'aide mais également toutes les activités, nécessaires pour garantir, dans le monde, un développement durable et centré sur l'être humain.

On pourra ainsi convenir que l'aide au développement contribue d'abord à créer des conditions nationales au développement et à lutter contre la pauvreté qui est à l'évidence incompatible avec la justice, la participation et l'efficacité.

Aussi nécessaire qu'apparaisse la réalisation de l'autosuffisance alimentaire dans toutes les parties du monde, les capacités nationales du monde en développement doivent être renforcées pour faciliter la mise en oeuvre effective des accords internationaux de protection de l'environnement, de libéralisation des échanges, de gestion macroéconomique ou de surveillance bancaire, si essentielles au bon fonctionnement de l'économie mondialisée.

En parcourant l'histoire, on peut retenir qu'après la Seconde Guerre mondiale, la coopération au service du développement était synonyme de solidarité et d'aide : une assistance des pays plus riches aux pays plus pauvres. Il est temps que cette coopération se transforme, se dynamise et surtout s'insère dans la nouvelle donne de la mondialisation.

La récente réunion ministérielle initiée par M. Mark Malloch Brown, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, a mis en exergue la nécessité de renforcer les capacités de cette institution pour remplir plus efficacement ses missions. Ce renforcement est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui plus que jamais, il n'est plus possible de concevoir le développement sans tenir notamment compte des exigences environnementales. Le PNUD pourra ainsi intensifier son assistance aux pays qui tirent une partie de leurs ressources des produits forestiers afin de parvenir à une gestion durable et écologiquement viable des forêts.

En ce qui concerne le renforcement de la protection de l'environnement, le débat qui a cours aux Nations Unies et qui consiste à culpabiliser les seuls pays forestiers est injuste quand on sait que les émissions de gaz à effet de serre produit dans les pays industrialisés sont en grande partie responsables des dégâts causés à notre planète. À notre sens, se renvoyer mutuellement la responsabilité ne serait pas du tout constructif, bien au contraire. Il conviendrait plutôt de rechercher ensemble dans l'esprit de la Conférence de Rio de 1992, les voies et moyens permettant à nous tous de préserver l'équilibre de notre écosystème naturel.

J'aborderai maintenant l'allègement du fardeau écrasant de la dette extérieure. Sur ce point crucial, mon pays consacre près de la moitié de son budget annuel au remboursement de la dette, grevant par là même ses efforts et ses chances de développement. Les mécanismes d'allègement préconisés ces dernières années lui réservent un traitement discriminatoire, en

l'excluant de leur champ d'application. Injuste disons-nous, apparaît le motif tiré du niveau élevé de notre PNB par habitant, sans qu'il soit tenu compte ni de notre capacité de remboursement ni de la distribution gravement disproportionnée du revenu national entre la rémunération du facteur capital, celle du facteur travail et le paiement des impôts.

Une étude récente réalisée par une équipe d'universitaires gabonais révèle qu'il n'y a que moins de 40 % de notre produit intérieur brut qui est susceptible d'engendrer localement des effets multiplicateurs.

L'étrange singularité du Gabon, seul pays dans la catégorie des pays dits à revenu intermédiaire au sud du Sahara, réside en ce que sa richesse est produite par et pour des acteurs extérieurs.

L'appel ainsi lancé à la communauté internationale pour un traitement plus juste de la dette de mon pays et celle d'autres, n'est pas une démarche de mendicité. Il s'agit simplement de fortifier le système d'échanges international pour le bénéfice commun, de manière à ce que la mondialisation, comme le dit si bien le Secrétaire général, devienne une force positive pour l'humanité tout entière. Au-delà de mon pays, le problème de la dette demeure entier et préoccupant pour les pays africains. Nous pensons que nos partenaires devraient faire preuve d'imagination plutôt que de ressasser les mêmes recettes.

C'est pourquoi le problème de la dette devrait être apprécié, non seulement au travers des indicateurs socioéconomiques, mais également en tenant compte des efforts que déploie un État pour lutter contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Car, nous ne cesserons de le dire : aider le Sud, c'est aider le Nord, c'est aider tout le monde.

La situation des pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, mérite des actions d'envergure de la part de la communauté internationale pour traduire dans les faits le devoir de solidarité des peuples que nous appelons tous de nos vœux.

L'aide publique au développement ne cesse de reculer. Faisant suite aux recommandations du Sommet mondial de Copenhague pour le développement social, renouvelées récemment à Genève, mon pays, dans sa lutte contre la pauvreté, met actuellement en oeuvre l'Initiative 20/20, c'est-à-dire que 20 % de son budget national et 20 % de l'aide publique à son développement sont alloués aux services sociaux de base. Chacun

sait ici que l'Initiative 20/20 constitue un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté.

Les efforts du Gabon sont malheureusement atténués par la chute vertigineuse de l'aide publique au développement et son exclusion du bénéfice des financements extérieurs à des conditions de faveur.

J'en viens maintenant à la protection des populations vulnérables et la lutte contre le VIH/sida.

Une autre dimension de la problématique politique et sociale en Afrique, et même partout dans le monde, est la place de la femme et des enfants dans le jeu social. Dans mon pays, la femme a les mêmes droits que l'homme. Notre système éducatif assure le libre accès de tous nos enfants en âge de scolarisation à l'instruction dans l'intérêt de la nation gabonaise tout entière. De 27 % en 1950, le taux de scolarisation est ainsi passé aujourd'hui à plus de 90 %.

Au-delà de ce dernier aspect, mon pays est résolument engagé dans la promotion et la protection des droits de l'enfant. C'est ainsi qu'il a accueilli au mois de février 2000 à Libreville une conférence internationale sur le trafic et le travail des enfants.

Nous en appelons à l'application des recommandations issues de cette conférence qui s'inscrivent dans le droit fil de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses deux Protocoles additionnels, du reste signés ici même par le chef de l'État gabonais.

Pour ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida, il me plaît d'indiquer qu'à l'initiative du Président Bongo, le Gouvernement gabonais vient de créer un fonds national de solidarité pour la lutte contre cette pandémie. Le Gabon pense que la création d'un fonds international de solidarité de lutte contre le sida contribuerait indiscutablement à venir en aide aux 35 millions de personnes atteintes par cette maladie, dont la majorité se trouve dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

J'en viens à la rénovation et la restructuration du système des Nations Unies. Dans son rapport intitulé : « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle », le Secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de rénover l'ONU. Cette rénovation implique l'identification des atouts principaux de l'Organisation, la reconstruction de l'infrastructure et des capacités de l'ONU en matière des techniques de l'information, la poursuite de la révolution tranquille, c'est-à-dire des réformes engagées en 1997.

Dans cet ordre d'idées, la révision des barèmes de contributions s'impose. Il est, en effet, dans l'intérêt de tous que l'on aboutisse à un réajustement des quotes-parts pour que le poids des dépenses de l'Organisation et partant, sa liberté d'action ne reposent pas seulement sur quelques États Membres.

Du millénaire présent, symbole de la plénitude divine et de la perfection du témoignage, peuvent naître des avancées supplémentaires dans l'édification d'un monde plus juste et plus pacifique. Chaque nation ici représentée est le reflet de l'humanité, dont les fondateurs de l'ONU ont rappelé les valeurs communes, l'humanité est elle-même à l'image de Dieu. Il nous faut donc manifester ensemble les fruits précieux de notre créateur : l'amour, la paix et la liberté.

L'ONU doit ainsi conserver ce qui a fait ses preuves, adapter ce qui l'exige et inventer de nouvelles formes de régulation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Ministre des affaires étrangères et des communautés du Cap-Vert, S. E. M. Rui Alberto de Figueiredo Soares.

M. Soares (Cap-Vert) (*parle en portugais; texte en anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale, à sa cinquante-cinquième session. Je suis convaincu que grâce à votre expérience bien connue dans les domaines de la politique et de la diplomatie, nous pouvons être assurés du succès de nos travaux.

Je voudrais également exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécesseur, le Ministre Theo-Ben Gurirab, pour le dynamisme avec lequel qui a dirigé les travaux de la cinquante-quatrième session qui ont été couronnés de succès.

Je tiens en outre à féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de la remarquable contribution apportée par son rapport « Nous, les peuples », qui pose des fondations solides pour nos discussions et pour les efforts communs que nous devons déployer pour faire en sorte que l'Organisation serve encore davantage notre communauté des nations.

J'ai le plaisir de féliciter chaleureusement Tuvalu, un membre de la communauté des petits États insulaires en développement, de son admission au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Lors de la présente session de l'Assemblée générale, des réunions importantes auront lieu pour discuter de questions qui revêtent une importance cruciale pour la communauté internationale. Ces questions portent notamment sur le financement du développement, le racisme et la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et sur le développement des pays les moins avancés. Ces réunions mondiales élargiront encore, sans aucun doute, l'éventail des documents de consensus que nous avons réussi à produire notamment au cours des années 90 et qui visent à fournir des orientations fondamentales pour développer autant que possible une coopération internationale actualisée.

Comme nous le savons, ce capital est resté largement inexploité. Le dialogue Nord-Sud continue de pâtir des accusations réciproques de mondes séparés par des disparités flagrantes en ce qui concerne les conditions de vie de leurs peuples.

Le monde doit être gouverné correctement et dans un esprit de coopération si nous voulons vraiment réaliser le développement, la justice et la paix dans un climat de stabilité sociale.

Et pourtant, tant au plan national qu'international, les privilégiés continuent de refuser à d'autres une participation ouverte et une part équitable. La question de la gouvernance se pose donc à tous les niveaux. Mais à chaque niveau, ceux qui souhaitent maintenir le statu quo pour servir leurs intérêts utilisent les déficiences de l'autre niveau pour justifier leur propre inaction. C'est faire preuve d'une logique perverse que de penser que les erreurs de nos partenaires nous autorisent aussi à commettre des erreurs. C'est un mode de conduite, voire une assertion, qui reflète en fait une réalité de la vie, on ne sait toujours pas comment surmonter cela.

Il faudra un certain temps avant de voir les résultats, même immédiats, de ce grand dialogue entre les dirigeants du monde, le Sommet du millénaire. Mais, nous sommes certains qu'il y aura des résultats. Au niveau le plus élevé, les réunions entre les dirigeants internationaux ont servi de plate-forme pour l'affirmation croissante et obstinée que nous disposons des connaissances et des moyens pour résoudre les problèmes de nos sociétés et de la terre commune sur laquelle nous vivons. Ce dont nous manquons c'est d'une application appropriée des décisions et de la volonté politique pour le faire. J'entends par-là la volonté

politique d'accomplir collectivement ce qui est nécessaire et suffisant pour que nous puissions réaliser des progrès pour l'ensemble de l'humanité, objectif de longue date de notre idéologie et de notre rhétorique.

Une prise de conscience du besoin de cette volonté politique proviendra de la croissance sous-jacente que nous constituons et faisons partie d'une communauté internationale indépendante dont l'essence relie les destins de tous au succès et à l'échec d'un seul effort.

Entre-temps, dans la concurrence et la coopération qui caractérisent les relations internationales, l'on penche encore en faveur d'un cadre d'inégalités, d'asymétries et d'égoïsme qui entrave de plus en plus nos capacités et notre imagination dans l'effort fait pour parvenir au progrès général et au bien-être pour tous.

Une question vitale se pose donc, celle de la mesure dans laquelle nous verrons, au niveau international, et en particulier dans le cas de ceux qui bénéficient le plus de la situation actuelle, une croyance croissante dans l'existence d'une véritable indépendance et dans l'urgence d'un besoin de coordination et de coopération qui soient à la hauteur de cette interdépendance mondiale.

En même temps, nous devons considérer la mondialisation non pas comme elle est aujourd'hui – exclusive, fragmentée et offrant des possibilités uniquement à un petit nombre – mais plutôt comme un processus qui révélera et établira le monde comme une entité unique.

Le Sommet du millénaire une fois de plus a posé la question du rôle de l'ONU au XXI^e siècle. Je pense que notre Organisation universelle a un rôle essentiel de catalyseur à jouer pour la réalisation concrète du concept de communauté internationale inscrit dans la Charte et comme base de sa vision politique. Dans le monde d'aujourd'hui et de demain, où les événements sont le résultat d'actions menées par de nombreux décideurs, la promotion d'un tel effort par les Nations Unies présuppose la participation de toutes les parties concernées – gouvernements, bien sûr, mais également parlements, public, organisations de la société civile, secteur privé, médias, etc. Ils peuvent tous, et doivent, être inclus dans cette entreprise, dont l'objectif est de révéler la convergence dépassant les contradictions apparentes.

En tant qu'association libre et universelle d'États, l'ONU a pour mission, et doit pouvoir être capable, de regrouper les voix du monde et permettre le dialogue en vue de parvenir à une meilleure compréhension. À cet égard, les valeurs fondamentales incarnées dans la Déclaration du millénaire constituent une source durable d'inspiration.

À court terme, toutefois, nous avons besoin d'une série de mesures cohérentes pour créer un environnement favorable au développement dans lequel l'élimination de la pauvreté peut être réalisée de façon durable. Les priorités à examiner en élaborant les mesures de ce genre varieront dans une certaine mesure. Dans les régions de plus grande pauvreté, telles que le continent africain, il est certainement essentiel d'inverser le déclin en matière de santé publique et de consacrer les ressources nécessaires à améliorer la qualité et à étendre la portée de l'enseignement public. Dans le monde d'aujourd'hui, il ne peut y avoir aucun développement si les peuples n'ont pas atteint un niveau minimum de santé et d'éducation, et si le pays en question n'a pas atteint un niveau raisonnable d'infrastructures, sans lesquels il ne peut gérer de façon viable l'investissement économique dont il a besoin.

En outre, un nombre incommensurable de pays en développement continuent d'espérer des solutions durables au problème de base d'un fardeau de la dette insupportable, des solutions pour remplacer toute la série de demi-mesures, toujours trop peu et trop tardives, utilisées pour traiter de la question dans le passé.

Même avec des politiques économiques adéquates, une administration responsable et une société positive, la capacité des États de faire de véritables progrès constants sera très limitée s'ils se heurtent à un accès restreint aux marchés internationaux et si on leur impose des barrières tarifaires et non tarifaires. Dans le cas des pays les moins avancés tout particulièrement, ces contraintes peuvent faire qu'il soit impossible pour ces pays de s'intégrer dans l'économie mondiale.

Avant de terminer, je tiens à exprimer ma profonde préoccupation face à la forme et à l'intensité des conflits qui continuent de toucher les vies quotidiennes des différents pays et de leurs populations, ce qui a des conséquences catastrophiques sur les plans interne et régional. À cet égard, c'est avec une vive appréhension que nous considérons la situation actuelle en Sierra Leone, un pays de notre sous-région, et nous espérons que les mesures élaborées récemment et impliquant la

coordination des efforts par l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aideront à redonner au peuple sierraléonais la paix et la stabilité auxquelles il a droit.

Le Cap-Vert continue de suivre de très près la situation en Angola, pays avec lequel nous partageons une longue histoire. À cause du refus de l'UNITA de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de respecter les dispositions du Protocole de Lusaka, le drame humanitaire qui touche le peuple angolais et, en particulier, le nombre important de réfugiés et de personnes déplacées, a atteint des niveaux intolérables. La communauté internationale doit donc accorder la plus grande priorité à l'assistance humanitaire à l'Angola.

Au Timor oriental, les efforts louables des Nations Unies sont de bon augure pour l'exercice d'une souveraineté directe et à l'autodétermination dans un avenir proche. Mais, il y a des signes que des efforts sont faits pour interrompre ce processus. Le meurtre récent de fonctionnaires internationaux travaillant dans la force de maintien de la paix mérite d'être condamné très fermement par la communauté internationale et des mesures adéquates doivent être prises par le Conseil de sécurité.

Le rôle des Nations Unies, qui s'est concentré de plus en plus sur la valeur et la dignité des êtres humains, nécessite de chacun d'entre nous – petits et grands, riches et pauvres – de s'en remettre avec confiance à la solidarité de nos efforts communs en tant que pierre angulaire de notre quête collective de solutions aux problèmes touchant notre planète.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yerodia Abdoulaye Ndombasi, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République démocratique du Congo.

M. Ndombasi (République démocratique du Congo): Je vais encore compter sur la gentillesse du personnel qui traduit les discours puisque je le soumets encore une fois à l'épreuve qui les fait travailler sans texte écrit.

Je vais cheminer entre la répétition et la « mêmété », l'imposture et la vérité.

Répétition. Voilà que tout comme l'an dernier, le Président de la République démocratique du Congo, Mzee Laurent-Désiré Kabila, m'envoie encore ici, à la

même tribune, pour parler de quelque chose qui est sous le statut de la « mêmeté ». En effet, nos envahisseurs, nos agresseurs – rwandais et ougandais, en particulier – sont encore dans notre pays, et je viens encore parler de cela. Ce qui est du côté de la répétition. Je vais parler de cela dans l'esprit et la lettre des principes des Nations Unies. La lettre est importante quand elle est à sa place pour faire sens. Je soumetts les participants à un petit exercice à propos de ce que nous faisons ici, qui est qualifié d'historique. Si l'on titille un peu ce mot, si l'on déplace une lettre, on verra que cela aura un autre sens.

La lettre de la solution que les Nations Unies adopteront un jour, je l'espère, sur le problème de l'agression et de l'occupation de notre pays par des gens qui sont ici, qui sont dedans, qui sont dans cette salle et qui, j'anticipe, ont donné hier et aujourd'hui dans l'imposture. L'Ouganda vient dire qu'il est chez nous pour régler nos problèmes entre Congolais. Est-ce qu'il y est en qualité de touriste? Est-ce qu'il y est en qualité de chercheur scientifique?

Il faut revenir à la lettre de la définition du mot « agression ». Ces gens, qui sont normalement nos voisins, quittent leurs pays, franchissent nos frontières, rentrent dans notre pays, l'occupent jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au moment où je parle, et, comme s'ils ne manquaient pas d'air, comme on dit, ils se donnent le devoir de dire comment nous devons faire pour régler le problème entre Congolais. Ils ne parlent pas de dialogue interougandais. Ils ne parlent pas de dialogue interrwandais, ils parlent du dialogue intercongolais, et c'est peut-être la raison pour laquelle ils égorgent, ils massacrent, ils coupent les phallus, ils enterrent des femmes vivantes, ils sèment des champs de bras tel Van Gogh semant des champs de tournesol. Ils enterrent des femmes vivantes en laissant leurs bras hors de la tombe et se donnant ainsi le dessein de faire la récolte des bras. Ils multiplient des Dachau par milliers. Ils enferment nos populations dans leurs pauvres huttes, ils y mettent le feu, et c'est ainsi peut-être qu'ils entendent participer à la solution du problème congolais. Indûment!

C'est une imposture que d'entendre le chef de l'État d'un de ces pays gambader dans New York et dire : « Nous ne partirons pas de la République démocratique du Congo ». Face aux résolutions claires du Conseil de sécurité des Nations Unies, la résolution 1234 (1999) et la résolution 1304 (2000), qui disent clairement que les Rwandais, les Ougandais et les Bu-

rundais doivent quitter la République démocratique du Congo, ils viennent ici dirent « Nous ne quitterons pas ». Voilà le bras de fer que des imposteurs osent venir, dans ces mêmes lieux, proférer à l'intention des Excellences et des responsables des pays qui sont ici.

Je n'attends pas que l'on vienne me dire – même si c'est vraiment le cas –

(l'orateur poursuit en anglais)

« You have made a wonderful speech ».

(l'orateur reprend en français)

J'attends qu'on vienne me dire : « Nous allons rapporter à nos gouvernements, nous allons rapporter à nos chefs d'État ce que vous avez dit, parce que c'est la vérité ». La vérité face à l'imposture. La vérité justement, comme dit le philosophe Spinoza « *verum index sui et falsi* », c'est-à-dire que la vérité est son propre signe et en même temps le signe du faux. Un chanteur de chez nous – il faut retenir son nom – Koffi Olomide, chante, dans une des langues très familières aux Africains qui écoutent la musique congolaise – je traduis – « Le mensonge emprunte l'ascenseur, mais la vérité monte par l'escalier ». C'est encore plus joli quand on le dit en lingala.

Eh bien, le mensonge des agresseurs est monté vite pour tromper les gens. Se faire passer pour de petits agneaux, qui sont là dans un pays qui n'est pas le leur et où on ne veut pas qu'ils soient, et où ils n'ont pas été appelés. Ils sont là. Ils ont encore l'outrecuidance de dire « Nous ne partirons pas », face aux résolutions dont la lettre est claire, du Conseil de sécurité qui les enjoint de quitter notre pays sans délai et sans conditions.

Voilà pour la répétition. Car je l'ai dit déjà l'an dernier. Et je le répète parce que ces gens sont encore là ... et ne donnent aucun signe de vouloir s'en aller. Ils ont des projets loufoques. Par exemple de créer une prétendue « République des Grands Lacs » en saucissonnant notre pays, en adjoignant au leur des provinces entières du notre.

Et bien, tout ceci vous paraîtra très clair si vous vous mettez devant une carte de notre pays. Vous verrez nos 2 347 000 kilomètres carrés de surface autour desquels gravitent des petits astéroïdes dans un mouvement brownien. Ils rentrent dans notre pays, massacrent des gens et, comme je disais tout à l'heure, affirment sans vergogne qu'ils ne vont pas partir, croyant

que ce mensonge restera toujours la vérité parce qu'il a pris l'ascenseur. Notre vérité à nous a pris l'escalier. Mais j'ai l'impression qu'elle chemine. Elle chemine dans vos têtes. Nous avons le droit pour nous.

Aucun de nos soldats ne se trouve à Kigali. Aucun de nos soldats ne se trouve à Kampala. Mais la multitude non désirée est là, qui accroît son nombre, qui accroît ses armes ... certainement pour faire du tourisme. Et bien, puisque nous sommes dans la lancée d'un millénaire historique (titillez cet adjectif et vous verrez quel sens cela peut donner), puisque donc nous sommes dans la lancée du millénaire historique, il faut rappeler à ces gens, aujourd'hui, là, maintenant, parce que ce qu'ils y font, qu'ils s'en aillent! Qu'ils rentrent chez eux et qu'ils ne restent pas chez nous. Parce que ce qu'ils y font est proprement abominable.

Je vous ai fait un petit récit dantesque des occupations de ces messieurs. Ils viennent chez nous, soi-disant porter la paix, pour massacrer les gens, enterrer les femmes vivantes et sectionner les phallus des prisonniers. Il y a là quelque chose à analyser. Pourquoi sectionner les phallus des prisonniers qu'ils détiennent? Cela, l'ascenseur n'a pas permis que vous le sachiez. Mais l'escalier vous le dit. Et j'espère que vous en tiendrez compte et que vous informerez vos gouvernements respectifs de la réalité de la situation au Congo, qu'on dit complexe. Il n'y a rien de complexe. Ces gens ne sont pas chez eux. Ils ont traversé les frontières, soi-disant pour sécuriser leurs frontières, parce que les génocidaires se trouveraient chez nous et rentreraient de temps en temps chez eux pour semer le désordre.

Là encore, mettez-vous devant une carte de notre pays. Vous verrez que pour les astéroïdes en question, l'astéroïde rwandais en particulier, leurs frontières se trouvent sur le lac Kivu. C'est un petit linéament qui constitue la véritable frontière. Alors si vous regardez notre carte, vous verrez que ces astéroïdes, pour sécuriser leurs frontières, sont allés à 2 000 kilomètres de cette frontière-là, c'est-à-dire à l'Atlantique, pour commencer la guerre. Ils déplacent donc des soldats, on ne sait pas comment (parce qu'ils n'ont pas d'avion) mais nous savons qui le fait. Ils déplacent des armes lourdes à 2 000 kilomètres pour commencer une guerre dont le but est de défendre une frontière qui est ... 2 000 kilomètres plus loin! Qui peut croire cela? Qui peut soutenir que c'est la vérité? Lorsqu'on veut défendre sa frontière et qu'on veut la sécuriser, et bien on

met des troupes à la frontière pour que les gens ne passent pas.

En plus, une autre imposture est de dire qu'ils poursuivent là-bas les génocidaires qui ont accompli ce que tout le monde connaît, en 1994. Ils les poursuivent parce qu'ils seraient cachés chez nous. Et bien, ces gens occupent deux provinces limitrophes de notre pays, en plus d'une province qui est encore plus loin et encore plus éloignée de l'équateur.

Ils n'ont jamais attrapé un seul génocidaire, mort ou vif! Ce serait un beau scoop, n'est-ce pas? Des Rwandais présentant la preuve que les génocidaires sont en République démocratique du Congo, ce qui pourrait justifier leur passage dans notre pays. Ils n'en n'ont jamais attrapé.

Pourquoi n'ont-ils jamais attrapé un génocidaire? Je pense qu'ils sont incapables de faire deux choses à la fois. Ils n'ont que deux mains : chaque Rwandais, chaque Ougandais n'a que deux mains. Et celles-ci sont occupées. Savez-vous à quoi? À grappiller dans notre sol les diamants, le cuivre, l'or, les bois précieux, les animaux rares qu'ils ne possèdent pas dans leur astéroïde. Et ils deviennent exportateurs de diamants. Sur le *stock exchange*, vous trouvez : « Rwanda, ce mois-ci a exporté tant de diamants... ». Diamants ensanglantés du sang du peuple congolais! Et bien cette gemmocratie-là (qui les emploie) fait la même chose au Sierra Leone, au Libéria. Elle continue encore à le faire en Angola. On peut dire que le dénominateur commun entre les pays que je viens de citer et nous, c'est d'être sous la coupe des gemmocrates qui empêchent que nous construisions la démocratie. Les gemmocrates contre les démocrates. Voilà le sens et la signification profonde de ces pays pauvres qui veulent s'enrichir par la rapine et la razzia, sans se cacher, au vu et au su de tout le monde! Et, ce qui est plus étonnant, sans que personne ne leur dise d'arrêter la razzia et de retourner dans leur pays. C'est une véritable imposture. Frères africains, cette imposture vous guette aussi.

Je suis d'une province de l'Atlantique à 2 000 kilomètres de la frontière rwandaise. Et je vois surgir dans ma province des gens bien reconnaissables, par leur phénotype, accompagnés de Congolais qui cheminent dans cette province pour aller jusqu'à Kinshasa. Ils arrivent jusqu'à l'aéroport pour défendre ... leur frontière qui est à 2 000 kilomètres de là. Alors, chez nous il y a des patriotes et des nationalistes. Nous nous dressons. Et nous ne leur disons pas « bienvenue les

petits agneaux, mettez-vous à l'aise... ». Nous leur disons les mots qui faut! Comme le dirait un patriote devant des envahisseurs.

Et bien ce pays-là, 80 fois plus petit que le nôtre (qui naguère, avant Lumumba, tenait les rênes de notre pays), ose permettre à sa magistrature de me poursuivre, moi, de lancer un mandat d'arrêt contre moi, informant tous les pays que si je passe par là ... qu'on me mette la main dessus! Je suis coupable de crimes contre l'humanité parce que j'ai parlé un langage de patriote à ceux qui étaient entrés dans notre pays.

Un pays, le plus puissant du reste, a demandé, devant la raclée qu'on leur a donnée, de leur permettre, par un couloir, de repartir vers l'Atlantique. Et nous ne savons pas comment ils sont repartis là-haut, dans la province du Kivu qu'ils ont pratiquement annexée. Ils y changent les administrateurs. Ils nomment des gouverneurs. Ils changent même la possibilité de téléphoner à cette province. Pour téléphoner au Kivu, il faut faire le code du Rwanda! C'est public. Ils règlent même la circulation automobile. Cela veut dire qu'ils ont tous les pouvoirs dans notre province. Et avec ça, les discours disent : « nous sommes pour l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République démocratique du Congo ». Pendant ce temps-là, ces messieurs sont en train de nommer des gouverneurs, de changer le nom des rues, de prendre des décisions comme si ce pays leur appartenait.

Alors, ce pays-là, qui a versé du sang dans les lianes, ce pays-là ose s'arroger le droit – autre imposture – de savoir qui doit être notre ministre des affaires étrangères. Car en jetant leur dévolu sur ma liberté de circulation, ils s'imaginaient peut-être que je ne pourrais pas arriver jusqu'ici, mais ils ne savent pas : nous avons plus d'un tour dans notre sac. Je suis arrivé ici, je repartirai d'ici, j'irai là où le Président me dira d'aller, et nous comptons sur le souci qu'ont les pays d'avoir de bonnes relations avec nous, pour ne pas exécuter les facéties d'un juge inculte.

Inculte, pourquoi? Parce que j'ai dit à notre population : levez-vous, écrasez l'infâme, faites rendre gorge aux envahisseurs. Et bien, le juge croit que faire rendre gorge, c'est étrangler les gens. Parce qu'il est complètement inculte, il ne sait pas que c'est Voltaire qui a dit ça. Et maintenant qu'il entendra – j'ai dit que c'est une phrase de Voltaire – il va lancer un mandat d'arrêt international contre Voltaire, parce qu'il ne sait pas qui est Voltaire! Alors ce pays-là, qui s'arroge le

droit d'être le juge universel pour poursuivre des non-citoyens de ce pays-là, pour des actes qui n'ont pas été commis sur son territoire. Le juge s'appuie, non pas sur le juridique, parce que c'est indéfendable, mais sur le cynégétique parce que c'est un chasseur. Voilà deux ans que ces phrases ont été prononcées. Deux ans après, il a fini par entendre ce que j'avais dit et comme un chasseur qui ne fait pas de bruit pour attraper le gibier, je ne suis ni entendu, je ne suis ni avisé ni notifié mais Interpol sait que si je passe par là, il faut que l'on me mette la main dessus.

C'est donc un chasseur de gibier et ce pays-là, pendant ce temps, dans ce pays, vous savez tous ce qui est arrivé à notre Premier Ministre Lumumba. Eh bien, dans une tragédie où même un ancien Secrétaire général de l'ONU a perdu la vie, les gens, qui ont accompli cette sale besogne, notamment l'un d'entre eux, qui a dissous le corps de Lumumba dans de l'acide sulfurique, c'est peut-être pour ça qu'ils me poursuivent parce qu'ils sont en pénurie d'acide sulfurique! Et bien, ce monsieur a gardé comme talisman une dent de Lumumba et il le brandit à la télévision de ce pays-là; voici, c'est nous, qui avons dépecé le corps, c'est nous qui avons trempé ses restes dans de l'acide sulfurique, et pour cette besogne-là, je garde une dent. Voilà, j'ai la dent de Lumumba. Et ce juge universel, cela ne l'inspire pas de poursuivre quelqu'un qui se vante d'avoir dissous le corps de Lumumba et d'en garder jusqu'à aujourd'hui une dent, pas contre Lumumba mais une dent, sa dentition qu'il montre. Bientôt, il va ouvrir un musée, les gens vont aller voir la dent de Lumumba et il va s'enrichir de surcroît.

Mes frères africains, vous aussi, vous serez poursuivis lorsque des gens, qui s'arrogent le droit de nommer les membres d'un gouvernement, vous lanceront des mandats. Voilà pourquoi vous ne devez pas rester silencieux. Vous êtes des ministères des affaires étrangères, la même chose peut vous arriver. Réagissez, ne dites pas : « Ah, ce Belge, quel inculte ». Non, il faut parler, il faut dire à ce pays-là – que ce pays outre-passe ses droits. Personne ne lui a confié le soin de régler les affaires du monde par sa justice.

Et j'irai encore plus loin non pas dans le dérisoire qu'est cette affaire, j'irai encore plus loin en ce qui concerne la vérité et le mensonge. On dit – tout le monde en est convaincu – que nous mettons des obstacles au déploiement des forces des Nations Unies. Parce que justement, la dent de Lumumba doit vous indiquer que nous avons une mémoire historique et que

– qu'est-ce que vous voulez – il y a toujours un retour du refoulé. Eh bien, je reconnais que nous avons été très pointilleux sur la manière de déployer les forces de l'ONU. Mais maintenant, nous leur avons accordé ce qu'ils demandent. Leur mission est d'aller observer le cessez-le-feu, les fameux accords de Lusaka dont le sous-titre est « accord sur le cessez-le-feu », un feu qui n'a jamais cessé, et on continue à considérer que ces accords sont valables. Ils ont été signés le 10 juillet 1999. Aujourd'hui encore, le feu brûle, le feu frappe et on dit pourtant : accords de Lusaka, accords de Lusaka.

Dans les accords de Lusaka, nos envahisseurs, nos agresseurs sont désignés comme parties ayant signé l'accord de cessez-le-feu. Mais la résolution 1304 (2000) les nomme comme agresseurs, leur enjoint de quitter le pays. Ce ne sont donc plus des parties. Ils sont devenus des agresseurs, qui doivent déguerpir le plus tôt possible.

De plus, leurs fantoches congolais, car c'est comme le cheval de Troie, ils se sont servis de certains Congolais qui ont servi Mobutu pour entrer dans notre pays et justifier leur agression. Et bien, l'un de ces astéroïdes donne abri à des anciens soldats de Mobutu, qui s'entraînent à Kampala et qui déclarent ouvertement que leur dessein est d'arriver à Kinshasa. L'autre, aidé par un grand pays, construit des bases militaires aux frontières de notre pays, entraîne les soldats de ces pays-là pour qu'il y ait encore plus de touristes chez nous.

Et bien, nous disons : nous devons être vigilants, nous devons faire en sorte que les résolutions de l'ONU soient appliquées. C'est ainsi que nous indiquerons à l'ONU par quel moyen elle va devenir plus efficace, qu'elle va travailler avec plus de chances de succès, si elle applique ses propres résolutions. Je formule le vœu de ne pas revenir ici la prochaine fois pour vous dire : « Les Rwandais sont encore là, ils ont encore fait des champs de coquelicots, ils ont encore grappillé dans notre sol. Il faut qu'enfin l'ONU applique ses résolutions. »

Comment? Que les Rwandais, les Ougandais rentrent chez eux. Ils n'ont rien à faire chez nous. Nous n'aimons pas qu'ils soient chez nous. Ils sont nos voisins éternellement puisque ce sont des astéroïdes qui s'ébrouent autour de notre planète à nous. Et bien, qu'ils rentrent chez eux, qu'ils parlent avec nous. Nous offrons de terminer la guerre comme toutes les guerres se terminent, par des pourparlers. La guerre 39-45 s'est

terminée par des pourparlers; la guerre d'Algérie s'est terminée par des pourparlers entre la France et le Front de libération nationale. La guerre du Viet Nam s'est terminée par des pourparlers entre le pays hôte ici et les Vietnamiens. La guerre entre les protestants et les catholiques, en Irlande, qui a battu le record de la durée, comment laisse-t-elle pointer les signes de sa fin prochaine? Par des pourparlers entre les catholiques et les protestants.

La guerre en Palestine. Je disais l'autre jour en un autre lieu que voilà 40 ans que la résolution 242 (1967) a été adoptée et c'est maintenant 40 ans après qu'on commence à l'appliquer. J'ai dit que nous n'attendrons pas 40 ans, nous n'attendrons pas le Clinton de dans 40 ans ni le Camp David de dans 40 ans. Nous voulons que l'ONU applique tout de suite sa résolution et que vous nous souteniez pour que nos agresseurs, quelle que soit l'imposture qu'ils ont à venir vous raconter des histoires ici, ne sont pas chez eux. Nous ne voulons pas qu'ils soient chez nous. Il faut qu'ils rentrent chez eux.

La guerre 39-40 a éclaté après une longue gestation qui, heureusement, a fait des promesses de paix perpétuelle, mais je dirai avec Bertold Brecht : « il faut être vigilant car le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde ». Eh bien, nous voulons faire de tout homme – même un ennemi – un frère, et nous voulons reconstruire notre pays délabré par l'exercice de Mobutu. Nous voulons transformer – c'est Eluard – l'eau en lumière et comme je l'ai dit auparavant, faire de tout homme un frère.

Voilà le message que j'avais à vous communiquer. Je répète : ne venez pas me dire

(l'orateur poursuit en anglais)

« You have made a wonderful speech! »

(l'orateur reprend en français)

Mais venez me dire : « Nous avons compris, nous allons dire à nos gouvernements d'appliquer tout de suite les résolutions de l'ONU et de faire en sorte que ces agresseurs-là rentrent chez eux. » Aidez-nous aussi à parler avec eux, pour terminer une guerre comme toutes les guerres se terminent. Et je vous promets que nous avons perdu tous nos cheveux en attendant ce moment béni du 17 mai 1997, après 32 ans d'activité. Vous verrez la tête du Président Kabila, vous verrez la mienne : nous sommes reconnaissables par une alopé-

cie très développée, survenue pendant que nous attendions le moment où nous rentrerions à Kinshasa.

Voilà, mes frères africains, mes frères d'autres pays – il y a beaucoup de « latinos » ici et je terminerai en disant comme on dit en espagnol (et ça vous donnera l'occasion – je ne veux pas traduire – d'attraper un Espagnol ou un *latino* pour lui demander : « Qu'est-ce

qu'il a dit? ») :

(l'orateur poursuit en espagnol)

« Cuando veas la barba del vecino pelar, ponga la tuya a remojar » (si l'on rosse ton voisin, tu peux préparer tes reins).

La séance est levée à 18 h 5.